



seinormigier
Seine-Normandie Migrateurs

ASSOCIATION SEINE-NORMANDIE MIGRATEURS

RAPPORT ACTIVITES 2020

Edito 2020

I - L'association Seine-Normandie Migrateurs

1 • Territoire d'adhésion.....	P4
2 • Organigramme.....	P5
3 • Espèces suivies.....	P6
4 • Missions générales.....	P7
5 • Bassin Seine-Normandie.....	P8
6 • Fonctionnement & financements.....	P10

II - Les missions

1 • Produire des données Monitoring (Anguille et Saumon).....	P12
2 • Acquérir et produire des données STACOMI.....	P14
3 • Améliorer les connaissances et le suivi des migrateurs.....	P16
4 • Bancariser, qualifier, valoriser et transmettre les données.....	P18
5 • Promotion de la politique des migrateurs.....	P19
6 • Restauration de la continuité écologique.....	P20
7 • Interpréter les potentialités habitationnelles.....	P22
8 • Participer et organiser l'expertise de la qualité habitationnelle.....	P23
9 • Suivre le Plan de Gestion Anguille et programmer le suivi.....	P24
10 • Participer aux plans et programmes scientifiques.....	P26
11 • Suivre l'application du PLAGEPOMI, proposer des actions.....	P28
12 • Tenir à jour les tableaux de bord des migrateurs.....	P29
13 • Sensibilisation, former, communiquer.....	P30
14 • Missions générales.....	P31

L'actualité de l'association Seine-Normandie Migrateurs a été fournie en 2020 avec des changements d'importance. Tout d'abord, elle a officiellement fusionnée et absorbée l'ex-association «Normandie Grands Migrateurs» qui œuvrait sur la Normandie occidentale. Cette fusion, permet désormais à l'association de couvrir la quasi-totalité du bassin Seine-Normandie et apporte une cohésion renforcée dans les suivis des migrateurs sur ce territoire. Cette couverture est assurée par l'adhésion des fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA, au nombre de 18 désormais), mais une modification des statuts liée à la fusion rend désormais aussi possible l'adhésion d'associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) ou bien d'adhérents directs à SEINORMIGR.

Les deux emplois existants dans l'ex-association Normandie Grands Migrateurs ont été maintenus ce qui porte désormais à six, le nombre de personnes salariées dans la structure. L'équipe formée est répartie entre le siège et l'antenne nouvellement créée (quatre personnes à Rouen (76), et deux à Mondeville (14)), facilitant ainsi la couverture du territoire.

Dans un contexte sanitaire compliqué et malgré l'importance de ces changements, l'équipe est parvenue à assurer la majeure partie des missions qui lui incombent sur l'année, à savoir :

- La réalisation des campagnes de terrain, notamment les Indices d'Abondance anguilles et saumons, soit plus de 250 stations réalisées sur les fleuves côtiers normands et sur le bassin de la Seine. Ces inventaires renseignent en continu l'état des populations à l'échelle des bassins suivis. Ils sont réalisés en partenariat avec plusieurs de nos fédérations adhérentes (14, 50, 27, 76).
- La campagne sur la Bresle, avec le double objectif de mesurer l'efficacité des échantillonnages ponctuels d'abondances sur les rivières calcaires (en partenariat avec l'OFB) et d'apporter un regard précis sur la situation de l'anguille sur ce cours d'eau : fleuve index du bassin Seine-Normandie pour l'espèce.
- Les dénombrements en continu au niveau des stations de contrôles des migrations, permettant d'avoir un regard précis sur les géniteurs qui s'engagent sur les hydrosystèmes.
- Le dénombrement des anguilles s'engageant sur l'axe Seine par piégeage sur les deux rives au niveau du barrage de Poses.
- La campagne de capture en Seine dans le cadre du programme CONSACRE (en collaboration avec l'INRAE)
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage aux porteurs de projets dans le cadre de travaux de restauration de la continuité écologique sur le territoire (21 ouvrages ou complexes d'ouvrages traités sur la période 2019-2021).
- Les relevés de frayères de lamproie marine sur les côtiers normands et plusieurs affluents de Seine.
- La conception et le développement de nouvelles études, nouveaux moyens de suivis et protocoles pour suivre efficacement les migrateurs sur le territoire Seine-Normandie.
- La compilation, la bancarisation, le traitement et l'analyse de l'ensemble des données acquises par la structure et par ses partenaires
- La valorisation des données par la création de documents de synthèses, rapports, comptes-rendus écrits et oraux et indicateurs globaux, notamment dans le cadre de la réécriture du PLAGEPOMI.
- L'édition et la publication de documents de communication variés (physiques et numériques - notamment via son site internet et les réseaux sociaux) destinés à tous types de public pour rendre compte de l'état des populations de migrateurs sur le territoire Seine-Normandie, informer des dernières actualités et promouvoir les actions menées en faveur des migrateurs.
- La défense des espèces et la promotion de la politique de préservation des migrateurs dans le cadre de nombreuses réunions, groupes de travail, meetings et instances sur le territoire.

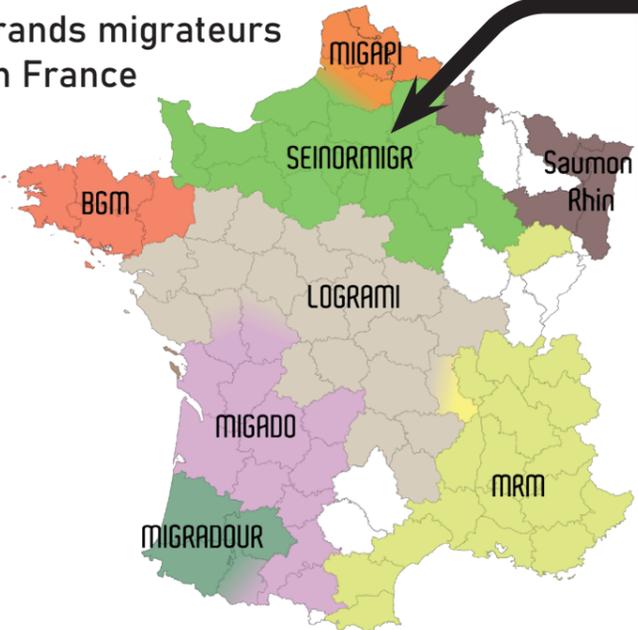
Suite à cette année de transition ponctuée de difficultés, mais malgré tout relevées, l'association Seine-Normandie Migrateurs, dans sa nouvelle structuration, est désormais pleinement opérationnelle et apte à mener à bien l'ensemble des missions qui lui sont confiées et à développer d'ambitieux nouveaux projets autour des poissons migrateurs.



I - L'association Seine-Normandie Migrateurs

1 - Le territoire

- 8 associations grands migrateurs en France



- Associations Migrateurs :
- Seine-Normandie Migrateurs
 - Bretagne Grands Migrateurs
 - Loire Grands Migrateurs
 - Migrateurs Rhône-Méditerranée
 - Migrateurs Adour
 - Saumon Rhin
 - Migrateurs Garonne Dordogne
 - Migrateurs Artois-Picardie
 - FDAAPPMA non adhérentes

Seine-Normandie Migrateurs est l'une des 8 associations grands migrateurs existantes sur le territoire métropolitain centrée sur le bassin de la Seine et sur la Normandie.

Agréée protection de l'environnement, l'association œuvre pour la sauvegarde et la protection des poissons migrateurs à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Ses missions portent notamment sur l'amélioration des connaissances des espèces migratrices, sur leur gestion et sur la restauration de leurs axes de migration, en plus de jouer un rôle de sensibilisation en faveur de ces espèces fragiles.



- Territoire d'adhésion 2020



- Légende
- Hydrographie simplifiée
 - Bassin Seine-Normandie
 - Arc normand
 - Départements adhérents à SEINORMIGR

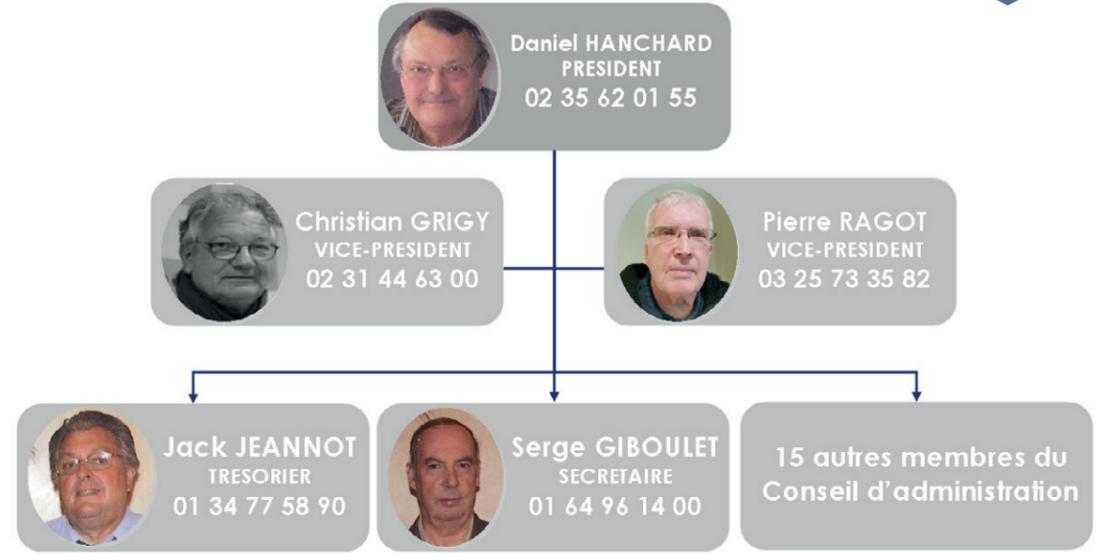
2 - Organigramme

En 2020, SEINORMIGR est dirigée par un conseil d'administration de 20 personnes issues des fédérations départementales adhérentes, ainsi que des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatiques adhérentes et des adhérents directs.

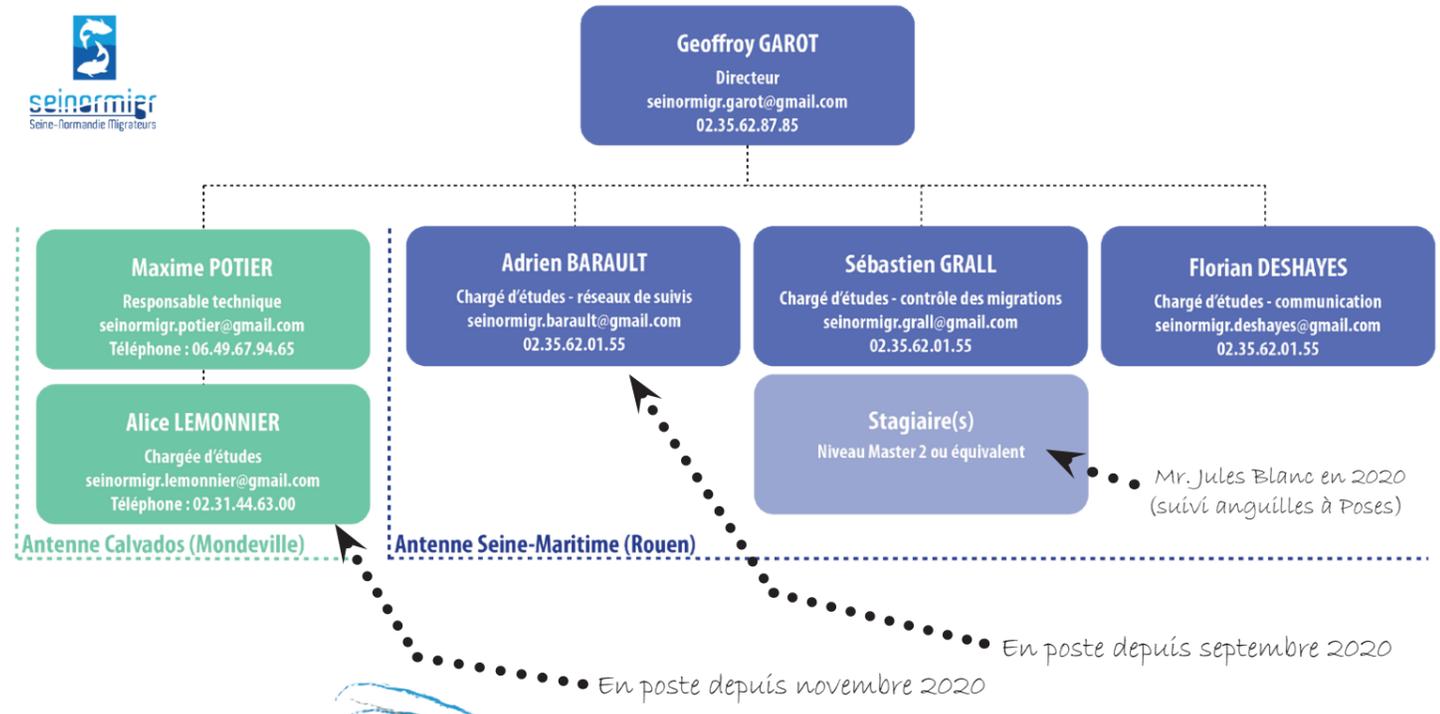
L'équipe est composée de six salariés, se répartissant les missions au sein de différents pôles et travaillant sur deux sites distincts (Siège à Rouen (dpt.76) et antenne à Mondeville (dpt.14)).



- Le bureau 2020



- L'équipe en 2020



En poste depuis novembre 2020

En poste depuis septembre 2020

Mr. Jules Blanc en 2020 (suivi anguilles à Poses)

3 - Espèces suivies

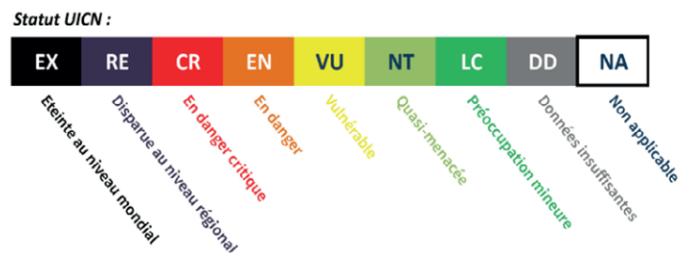
Les espèces migratrices amphihalines présentes sur le territoire sont au nombre de dix. Sept sont considérées comme étant des grands migrateurs et particulièrement suivies par l'association, les trois autres sont considérés comme «petits migrateurs» (remontent peu souvent à l'amont des zones estuariennes) et ne font pas l'objet de suivis spécifiques. Une onzième espèce était auparavant présente (l'esturgeon européen - *Acipenser sturio*) mais il est aujourd'hui considéré comme disparu au niveau régional.

Sur les 7 espèces amphihalines, 4 ont un statut national de menace fort, allant de « Vulnérable » à « en Danger Critique ». Au niveau régional, seule la Truite de mer n'est pas menacée.

L'Anguille et le Saumon bénéficient d'un plan de gestion au niveau national visant à préserver l'espèce.

Espèce	Statut Régional	Statut National
 Truite de mer - <i>Salmo trutta</i>	NT	LC
 Saumon atlantique - <i>Salmo salar</i>	EN	NT
 Alose feinte - <i>Alosa fallax</i>	CR	NT
 Lamproie fluviatile - <i>Lampetra fluviatilis</i>	VU	VU
 Lamproie marine - <i>Petromyzon marinus</i>	VU	EN
 Grande alose - <i>Alosa alosa</i>	EN	CR
 Anguille européenne - <i>Anguilla anguilla</i>	CR	CR

Les «grands migrateurs»



Espèce	Statut Régional	Statut National
 Mulet porc - <i>Chelon ramada</i>	DD	LC
 Eperlan européen - <i>Osmerus eperlanus</i>	EN	NT
 Flet commun - <i>Platichthys flesus</i>	NT	DD

Les «petits migrateurs»

4 - Les missions

Les missions de Seine Normandie Migrateurs s'articulent autour de quatre axes principaux ;

- 1 - Contribuer à améliorer les connaissances des migrateurs sur le bassin Seine-Normandie, à travers le développement de différents réseaux de suivis des espèces et de leurs milieux de vie.
- 2 - Œuvrer à l'émergence, au développement et à la réalisation de projets (réglementaires, administratifs, scientifiques, techniques...) bénéficiant aux migrateurs amphihalins sur tout le territoire en tant que référent scientifique sur la thématique.
- 3 - Participer et s'investir techniquement et/ou financièrement dans les projets de restauration des axes de circulation et des habitats de reproduction et de développement des poissons migrateurs en vue d'assurer leur sauvegarde et la recolonisation des cours d'eau.
4. Favoriser la valorisation et la gestion des grands migrateurs, notamment avec un porter à connaissance technique et scientifique qui soit visible et accessible en veillant au développement durable des pratiques halieutiques et environnementales.

CONNAÎTRE

- Réseau de suivi du saumon atlantique
- Réseau de suivi de l'anguille européenne
- Suivi des migrations par vidéocomptage
- Suivi des migrations par piégeage
- Relevés et cartographie des frayères
- Réseau de suivi thermique des cours d'eau
- Suivi des espèces par ADN environnemental
- Relevés de faciès
- Collecte, bancarisation, traitement et analyse de millions de données environnementales.

GÉRER

- Animation du volet poissons migrateurs sur le bassin Seine-Normandie
- Application du plan de Gestion Anguille
- Invité permanent et référent au Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI)
- Création d'outils d'aide à la décision (Tableaux de bord)
- Appui aux décisions politiques locales de l'eau



RESTAURER

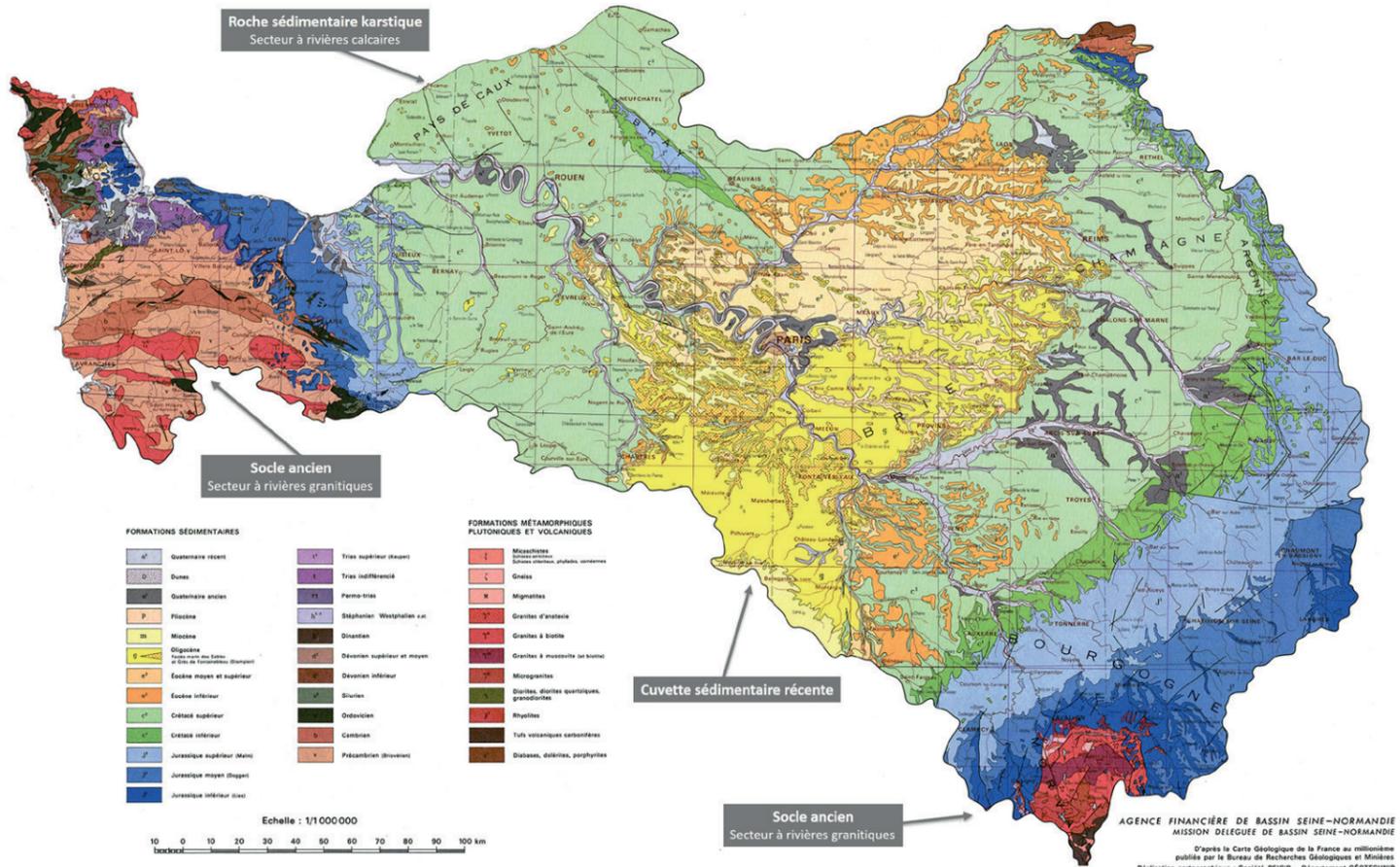
- Orientation des mesures de gestion
- Suivi du gain biologique des travaux de restauration de la continuité écologique
- Expertise technique et soutien financier dans des actions de restauration de la continuité écologique
- Assistance à maîtrise d'ouvrage

TRANSMETTRE

- Observatoire en ligne pour suivre les évolutions des populations migratrices
- Large panel de supports de communication
- Réseaux sociaux et communication digitale
- Animation et stands
- Exposition itinérante sur les poissons migrateurs
- Séminaires, colloques, conférences
- Participation et conception de vidéos



5 - Bassin Seine-Normandie



Le bassin Seine-Normandie regroupe deux entités : le bassin de la Seine et l'arc normand représenté par les cours d'eau côtiers normands.

Essentiellement constitué d'une vaste cuvette sédimentaire à auréoles concentriques en son centre, le territoire de Seine-Normandie se caractérise en sus par quelques massifs cristallins ou métamorphiques, un à l'ouest de la Normandie et deux aux extrémités nord-est (Ardennes) et sud-est (Morvan). Les reliefs sont peu accentués, moins de 1 % de la surface du bassin est à une altitude supérieure à 500 m (point culminant à 902 m aux sources de l'Yonne) alors que le quart de cette surface est située en dessous de 100 m d'altitude. L'altitude moyenne est d'ailleurs d'à peine 160 m.

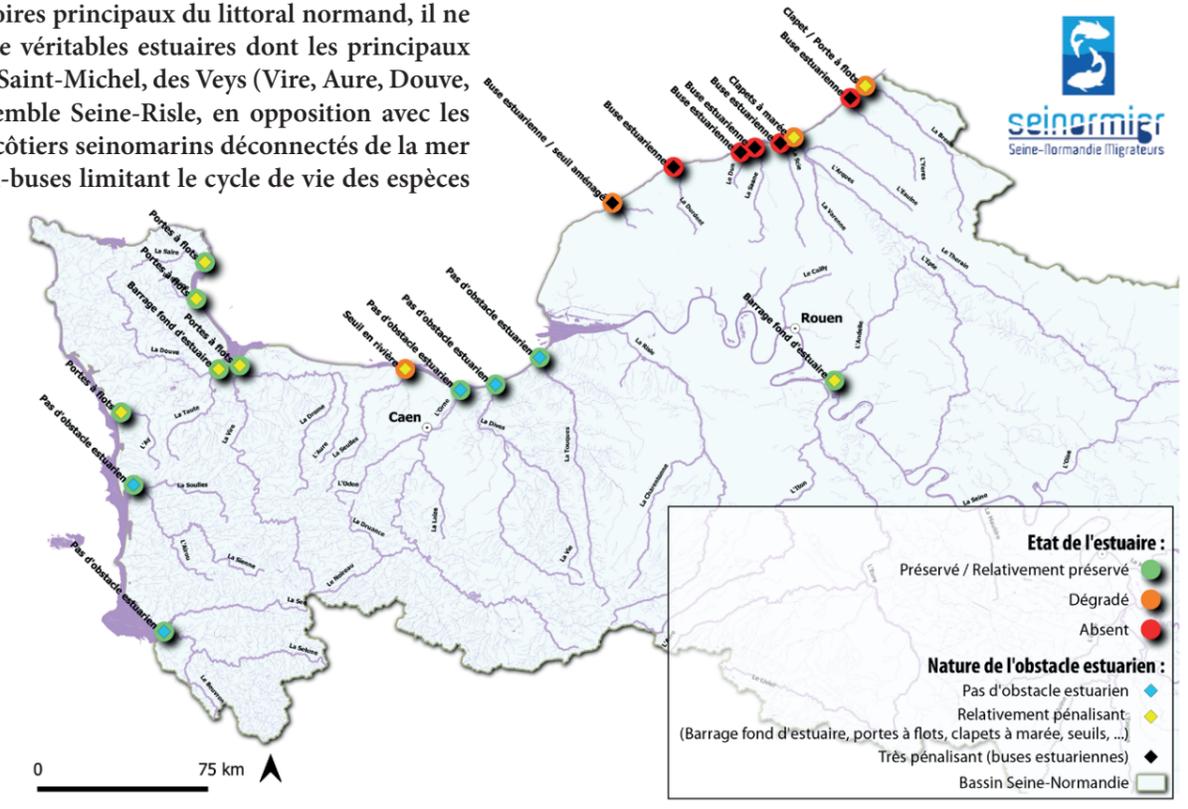
Les caractéristiques naturelles se traduisent, à l'échelle du bassin, par une large prédominance de cours d'eau cyprinicoles et intermédiaires à pentes faibles, mais avec de fortes disparités régionales. Ainsi, par exemple, les massifs anciens (Manche, Nièvre ...) sont caractérisés par un réseau hydrographique très réticulé et des débits contrastés. Au contraire, les régions crayeuses, comme la Seine-Maritime, présentent une très faible densité d'écoulements de surface et des débits soutenus.

Ces caractéristiques très particulières (hydrologie, géologie, morphologie) des cours d'eau du bassin se traduisent par une différence de sensibilité vis-à-vis des espèces qui les colonisent. Cela se traduit par des disparités naturelles de répartition, d'abondance et de survie.

Les cours d'eau à débits contrastés sont ainsi particulièrement sensibles, en raison des étiages plus marqués, aux rejets polluants, aux prélèvements ou à l'eutrophisation.



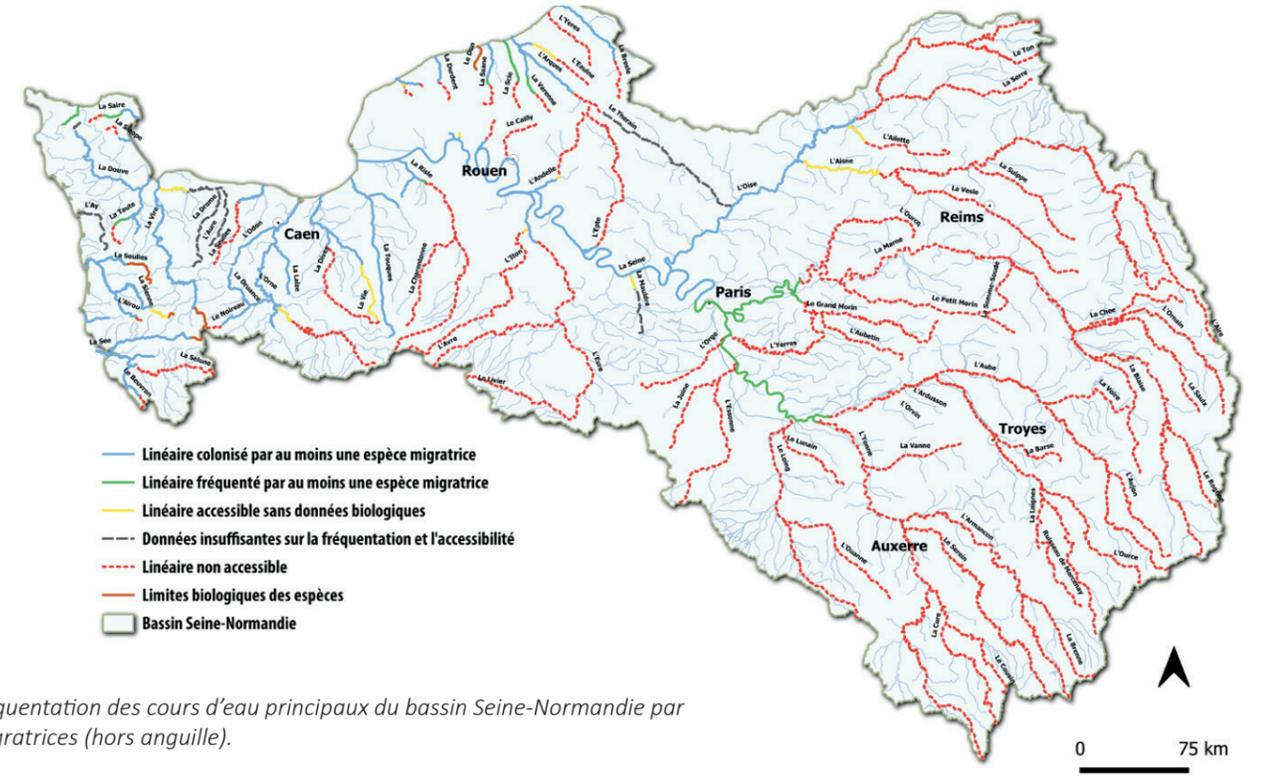
Sur la trentaine d'exutoires principaux du littoral normand, il ne reste qu'une dizaine de véritables estuaires dont les principaux sont les baies du Mont Saint-Michel, des Veys (Vire, Aure, Douve, Taute), l'Orne et l'ensemble Seine-Risle, en opposition avec les plus modestes fleuves côtiers seinomarins déconnectés de la mer par leur nombreux épi-buses limitant le cycle de vie des espèces amphihalines.



L'« arc normand » et l'axe Seine diffèrent en termes de continuité biologique vis-à-vis des migrateurs, c'est-à-dire de communication entre la mer et les zones en eaux douces indispensables à la réalisation du cycle biologique des espèces. Dans le bassin de la Seine, les zones recherchées par les migrateurs peuvent être très éloignées de la mer. Les poissons doivent donc obligatoirement transiter par l'axe Seine lui-même puis par ses principaux affluents, comme l'Oise, la Marne, l'Yonne et l'Aube. Au contraire, dans le cas des fleuves côtiers, les zones de production ou de développement sont relativement proches de la mer et chaque bassin possède ses propres axes de circulation.

L'état des connaissances sur les limites de répartition actuelles des poissons migrateurs montre clairement une percée de la colonisation sur la Seine, notamment sur l'axe Seine-Oise de plus de 450 kilomètres. L'anguille (non représentée sur cette carte) semble être également de plus en plus présente lors des inventaires piscicoles sur la Seine amont et à des stades de développement de plus en plus jeunes, notamment en phase de colonisation active.

Toutefois à ce jour l'arc normand, y compris les affluents de l'estuaire de la Seine demeurent les principaux foyers accessibles de reproductions naturelles et concentrent donc la majorité des capacités de productions accessibles aux poissons migrateurs du bassin Seine-Normandie.



Niveaux de fréquentation des cours d'eau principaux du bassin Seine-Normandie par les espèces migratrices (hors anguille).

6 - Fonctionnement et financements

L'équipe salariée de l'association, mène chaque année un ensemble de missions variées, principalement concentrées sur la partie normande de son territoire (zones où les migrateurs sont les plus présents) avec une antenne à Caen dédiée aux suivis de la Normandie occidentale en complément de ceux assurés par le siège à Rouen sur le reste de la Normandie et du bassin de la Seine.

Les actions menées suivent un processus complet allant de la conception de l'étude (financière et technique), à l'acquisition de la donnée, puis à la bancarisation, au traitement, à la valorisation et à la diffusion des éléments obtenus.

L'acquisition des données se fait principalement à travers 5 outils distincts : STACOMI, Piégeage, Indices d'abondance, Relevés de frayères et Mesures environnementales (T°, faciès). Ces informations sont recueillies en partie par SEINORMIGR mais aussi par le biais d'autres partenaires (notamment les FDAAPPMA adhérentes, l'Office Français pour la Biodiversité, l'INRAE, etc...)

Cette acquisition s'opère tout au long de l'année avec un pic d'activité de terrain de mai à octobre. Ces données suivent ensuite un chemin (saisie, bancarisation, traitement, analyse, interprétation, valorisation) pour finalement aboutir à la création de supports de restitutions ciblant des publics distincts (gestionnaire, décideurs, acteurs de l'eau, pêcheurs, grand public...). Ces restitutions (écrites ou orales) sont de formes variées (rapports techniques, revues, posters, newsletter, conférences, etc...) et sont diffusées à travers différents canaux de communication (physiques et digitaux). Ces phases de valorisation s'opèrent généralement aux termes des périodes d'acquisition de données, soit généralement en automne-hiver.

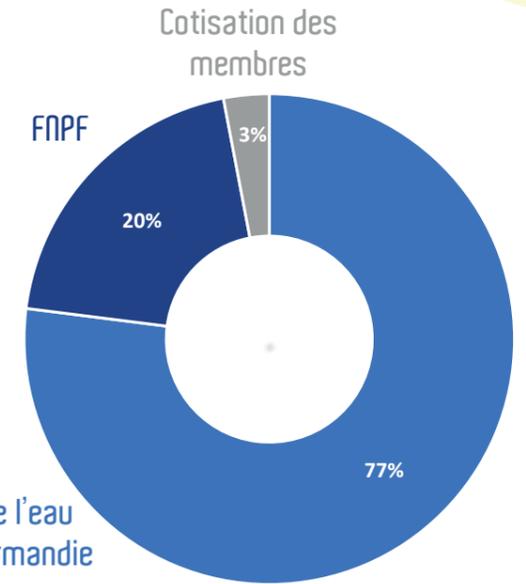
Ce travail complet d'acquisition et de valorisation de la donnée contribue aussi à la création des indicateurs nécessaires à l'alimentation d'observatoires puis de tableaux de bord et donc à l'analyse de l'état et de l'évolution des populations en réponse à leurs pressions en opposition à leurs mesures de gestions. Le formatage et l'analyse de ces données fournit un outil d'aide à la décision, aussi bien en termes de travaux ponctuels que d'orientations de gestion, ainsi que pour mettre en relief le bénéfice des efforts engagés.

Ces éléments d'informations, sont repris dans le cadre :

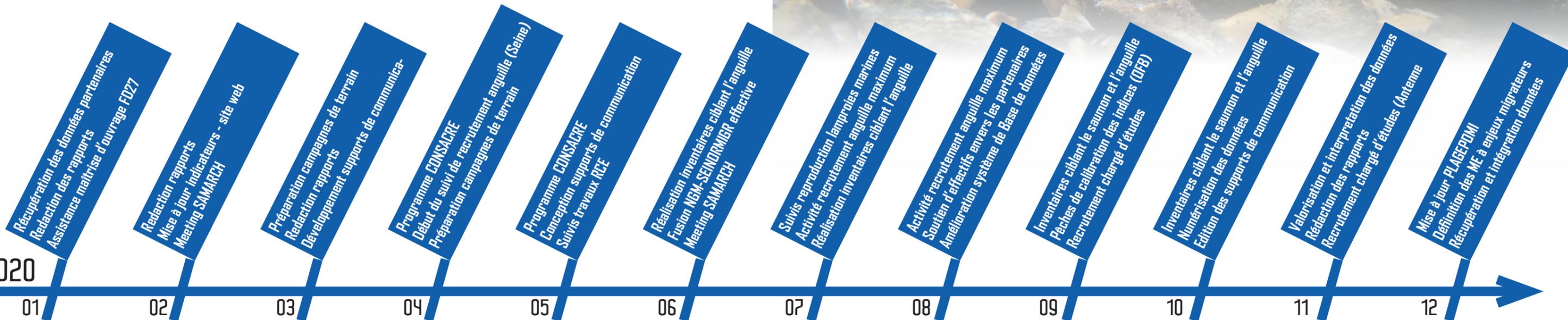
- de la restauration de la continuité écologique des cours d'eau classés au titre II de l'article L.214-17,
- de la prise d'arrêté pour mise en réserve,
- de la rédaction du PLAGEPOMI,
- de la connaissance des espèces de poissons amphihalins présentes sur le bassin Seine-Normandie,

Afin de mener à bien ses missions, l'association perçoit des financements de différentes sources :

- Subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre de contrats d'animation
- Subventions de la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF)
- Les cotisations de nos membres (Fédérations départementales, AAPPMA, adhérents directs)
- La facturation d'études ponctuelles / missions spécifiques



Sources financières de SEINORMIGR en 2020



Chronologie des actions menées en 2020

II - Les Missions de l'association

1 - Produire des données monitoring

Chaque année, des campagnes de terrain sont réalisées avec la technique des indices d'abondance. Ces indices sont des prospections par pêches électriques normalisées, réalisés en différents points d'un cours d'eau et/ou du bassin fournissant :

1 • un niveau de recrutement pour une espèce cible, c'est-à-dire pour le saumon ou la truite fario/de mer, le volume de juvéniles qui ont émergé des frayères et qui ont survécu dans la rivière avant leur départ en mer, ou bien pour l'anguille le nombre d'individus de l'année qui ont franchi l'estuaire et entamé leur croissance.

2 • une structuration en âge des populations d'anguille au fil d'un bassin versant révélant les discontinuités d'accessibilité et les points de blocage à la colonisation des jeunes individus migrants.

3 • un niveau de production ;

- en juvéniles de saumon atlantique dévalants et donc une estimation du taux de retour de géniteurs à revenir se reproduire sur le bassin,

- en anguilles argentées dévalantes (échappement de géniteurs) à partir des densités d'anguilles jaunes dénombrées.



QUELQUES

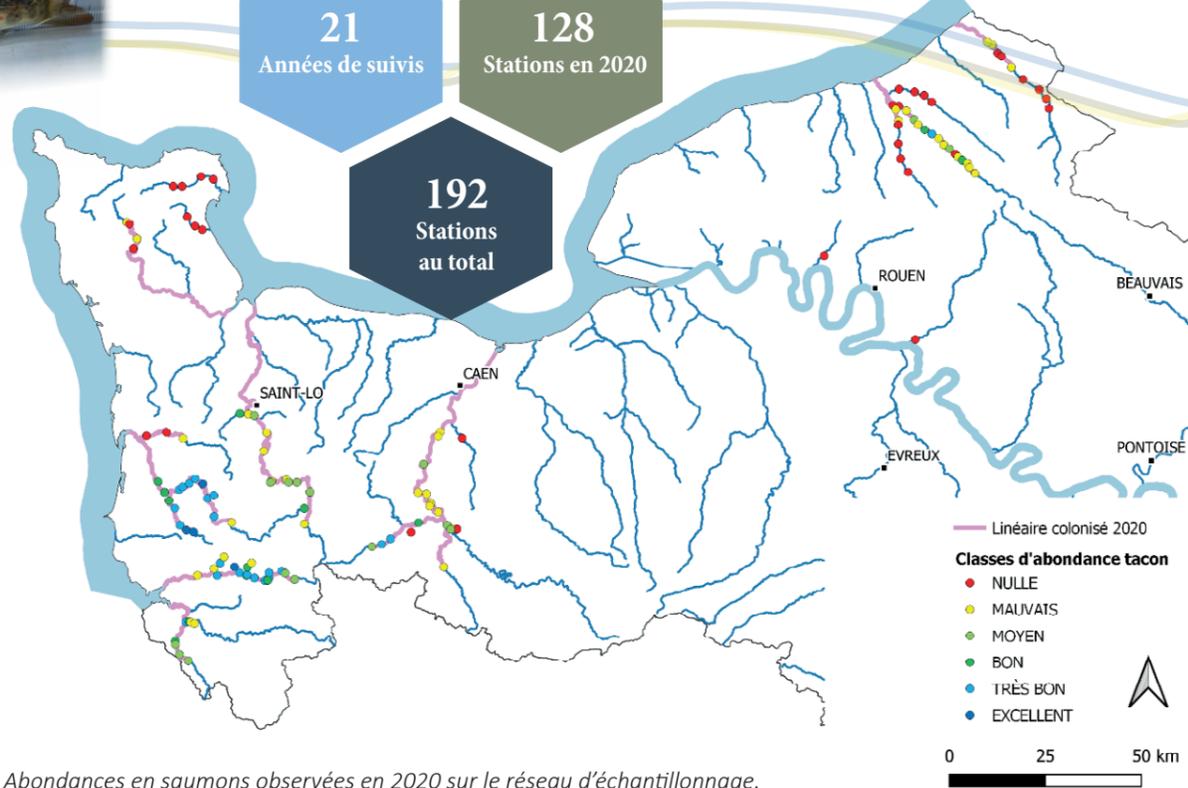
21
Années de suivis

CHIFFRES

128
Stations en 2020

192
Stations
au total

Réseau Saumon



Abondances en saumons observées en 2020 sur le réseau d'échantillonnage.



Réseau Anguille

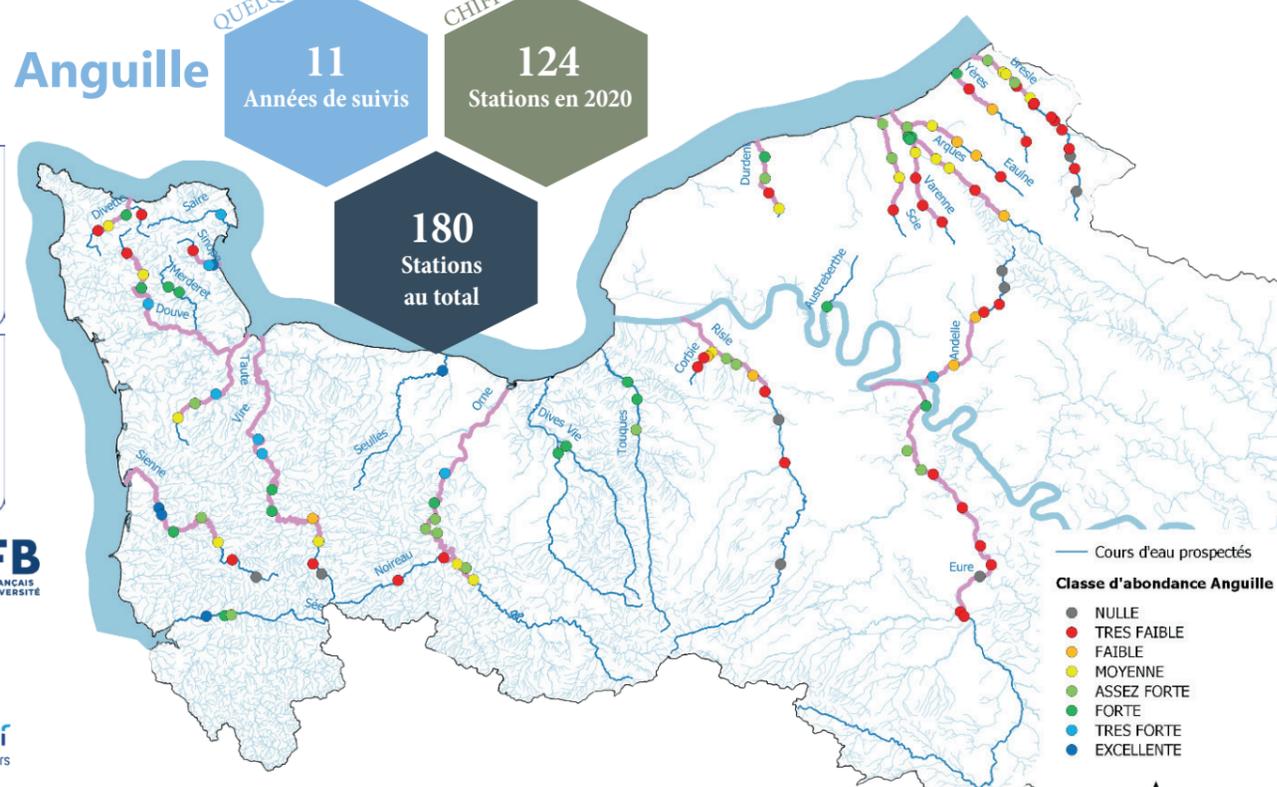
QUELQUES

11
Années de suivis

CHIFFRES

124
Stations en 2020

180
Stations
au total



Abondances en anguilles observées en 2020 sur le réseau d'échantillonnage.

Depuis 2010, les suivis anguille par pêche électrique s'articulent autour de deux axes :

- un suivi de plusieurs cours d'eau choisis dans la zone d'actions prioritaires de l'unité de gestion Seine-Normandie, à l'aide d'un réseau fixe de stations suivies annuellement complété par un réseau tournant permettant d'avoir un état des populations sur chaque fleuve côtier normand et affluent de l'estuaire de la Seine. Points de contrôle qui alimentent le tableau de bord anguille du bassin, lesquels sont sous maîtrise d'ouvrage Agence de l'Eau Seine-Normandie (financement) et sous maîtrise d'œuvre de l'Association Migrateurs SEINORMIGR (convention entre cette association et l'agence).
- un suivi renforcé sur la Bresle (rivière index anguille du bassin Seine-Normandie)

SEINORMIGR, en tant qu'opérateur, organise un réseau de suivi à hauteur de 180 stations dont plus d'une centaine sont prospectées chaque année, parmi lesquels 20 sont identiques d'une année sur l'autre. Ces inventaires sont réalisés par la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique sur les cours d'eau de la Normandie occidentale (départements 50, 14, 61) et par SEINORMIGR sur les cours d'eau de la Normandie orientale (départements 27, 76) en partenariat avec les FDAAPPMA concernées de l'Eure et de la Seine-Maritime.

En 2020, ce sont 124 stations qui ont été ainsi inventoriées dont 14 sur la rivière index anguille Bresle.

Le réseau de surveillance du saumon atlantique est en place dans sa configuration actuelle depuis 2015. Ce suivi s'articule en deux pôles distincts à l'échelle de la Normandie ;

- Les cours d'eau de la Normandie occidentale (départements 50, 14, 61), sur les rivières granitiques à saumon atlantique aux productivités remarquables avec l'application de 4 «Totaux autorisés de Captures» (TAC) majeurs où est réalisée depuis l'année 2000 par la Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, une centaine de stations d'échantillonnage réparties actuellement sur 15 bassins versants.
- Les cours d'eau de la Normandie orientale (départements 27, 76), sur les rivières calcaires à truites de mer aux productivités plus modestes et parsemées mais où 3 enjeux majeurs pour l'espèce ont pu être identifiés ; les bassins de l'Arques et de la Bresle aux capacités d'accueil et productivité plus élevées en raison d'influences géologiques et thermiques différentes. À cela s'ajoute les affluents de la Seine ; Corbie, Austreberthe, Andelle, où une reproduction naturelle est révélée régulièrement, laquelle semble permettre à ce jour de maintenir la population sur le reste du bassin de la Seine. Ce sont donc 38 stations réparties sur 3 bassins versants qui sont prospectées chaque année par l'association migrateurs SEINORMIGR en partenariat avec les FDAAPPMA 27 et 76.

En 2020, ce sont 128 stations qui ont été ainsi prospectées selon un protocole spécifique et standardisé par ces opérateurs de terrain.

• Mission principale

Produire des données monitoring

• Missions rattachées

Tenir à jour les tableaux de bord migrateurs

Suivre le Plan de Gestion Anguille

Rédaction/Rapportage

• Missions Antenne Caen

Suivis migrateurs (participation IAA, IAS, rapports)



2 - Acquérir et produire des données «STACOMI»



STACOMI de Poses-Amfreville-sous-les-Monts

Point de passage obligatoire pour les migrateurs cherchant à s'engager plus amont sur le fleuve, le barrage de Poses dispose sur chacune de ses rives d'une passe à poissons et d'un dispositif spécifique aux passages des anguilles.

SEINORMIGR a en charge le dénombrement des anguilles sur les deux rives ainsi que la gestion du double système de vidéocomptage sur la rive droite (la rive gauche étant assurée par le syndicat mixte de la base de loisirs de Léry-Poses).

Au total ce sont plus de 10 000 vidéos qui sont récupérées sur le site et traitées individuellement chaque année, représentant plus de 200 000 passages de poissons rien que sur la rive droite, dont environ 4000 passages de migrateurs pour 2020.

Concernant les anguilles, les chiffres de 2020 atteignent 135000 individus dont l'immense majorité franchit l'obstacle par la rive droite (dispositif plus adapté à l'espèce). Les anguilles s'engagent dans les dispositifs entre avril et octobre - période sur laquelle des relèves très régulières sont réalisées, notamment lors des fortes chaleurs ou plusieurs dizaines de milliers d'individus peuvent se présenter quotidiennement au piège.

Depuis 2014, à chaque relève, les anguilles sont dénombrées, certaines sont pesées, mesurées et observées afin de déceler la présence d'éventuelles lésions ou pathologies et redéposées à l'amont du barrage. Ces observations permettent d'améliorer la connaissance de l'espèce en Seine et sa dynamique de colonisation, tout en permettant à ces individus la poursuite de leur migration plus amont sur la Seine.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des dispositifs de dénombrement, une maintenance importante et régulière doit être réalisée sur le site (entretien de la passe à poissons, nettoyage des vitres de vidéocomptage, des rampes à anguilles, maintenance informatique, etc...)

En parallèle de la réalisation des indices d'abondance, les stations de contrôles des migrations apportent des informations indispensables à la compréhension de la dynamique des populations migratrices sur les bassins-versants. Ces dispositifs permettent d'estimer les flux migratoires sur des points stratégiques des hydrosystèmes suivis.

Le territoire Seine-Normandie est bien couvert, avec huit stations de contrôle des migrations fonctionnelles, et six autres en projet à court/moyen termes. Le fonctionnement de certaines stations sur plusieurs décennies (40 ans sur la Bresle) permet d'avoir accès à de longues et précieuses chroniques de données.

Ces dispositifs sont variés et offrent des possibilités différentes selon les sites :

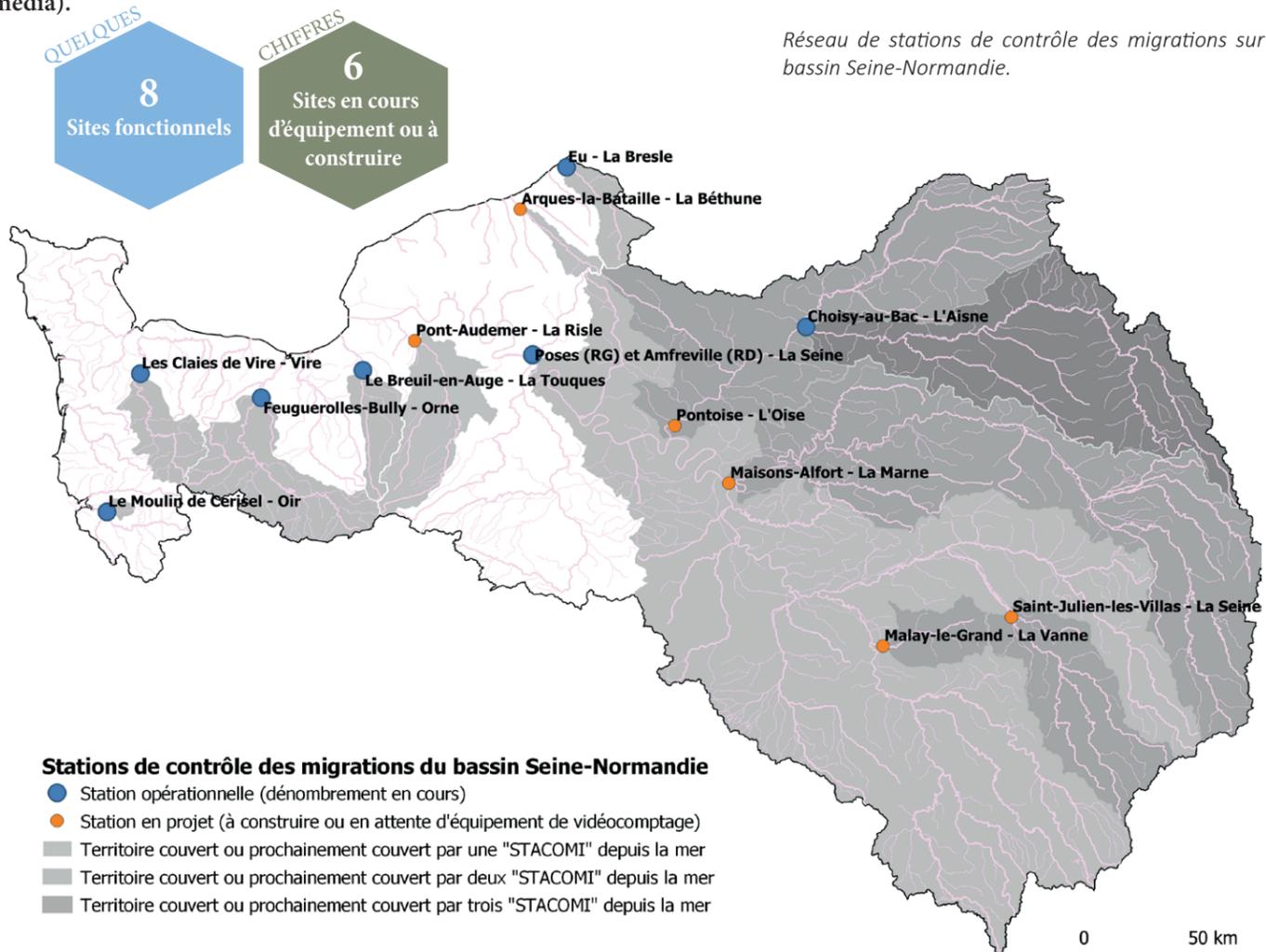
- contrôle de la montaison des géniteurs par vidéocomptage
- contrôle de montaison des juvéniles d'anguilles par piégeage
- contrôle de la dévalaison des géniteurs/juvéniles par piégeage

Dès lors qu'un piégeage est réalisé, les données acquises sont plus précises et permettent d'aller beaucoup plus loin dans l'étude des individus et donc des populations : taille, poids, sexe, état sanitaire, prélèvement de matériel génétique, marquage, etc...

L'acquisition des données, chronophage et parfois fastidieuse, est réalisée par SEINORMIGR sur les équipements du barrage de Poses, mais est à la charge d'opérateurs distincts sur les autres dispositifs (OFB, INRAE, Fédérations de pêche 14, 60 et syndicat).

L'équipe de SEINORMIGR recueille les données auprès de ces différents partenaires, compile, traite et analyse les informations. Ces données servent à la création d'indicateurs décrivant l'état et l'évolution des populations en réponse aux pressions subies et aux mesures de gestions appliquées. Ces indicateurs sont régulièrement présentés dans différentes instances ou réunions ou bien encore au grand public notamment via un espace numérique dédié sur le site internet de l'association ou bien par l'édition d'une revue spécialisée (SEINORMAG' - disponible sur notre site internet à la rubrique média).

Réseau de stations de contrôle des migrations sur le bassin Seine-Normandie.



- **Mission principale**
Acquérir et produire des données STACOMI
- **Missions rattachées**
Tenir à jour les tableaux de bord migrateurs
Suivre le plan de gestion anguille
- **Missions Antenne Caen**
Alimentation de l'Observatoire de la Biodiversité en Normandie
Participation à la mise en œuvre du PGA
Centralisation, bancarisation et valorisation des données migrateurs

3 - Améliorer les connaissances et le suivi des migrateurs - hors monitoring

En complément des inventaires en pêches électriques et des dénombrements via les STACOMI, un ensemble d'autres techniques est employé régulièrement pour apporter des informations manquantes sur les migrateurs, localement ou à plus large échelle. Les données ainsi acquises, par SEINORMIGR ou ses partenaires, viennent alimenter les tableaux de bord de l'association et améliorent la connaissance des espèces.

• Relevés de frayères

Initiés en 2009 sur les cours d'eau de l'arc normand les comptages de frayères ou nids de géniteurs post-reproduction ont été développés ces dernières années pour suivre les espèces afin d'améliorer les connaissances sur l'état des populations sur les bassins suivis, notamment en mettant en évidence les linéaires colonisés, les ouvrages infranchissables et le nombre de géniteurs s'étant reproduit. Cet indicateur trouve sa place en complément des autres suivis réalisés (STACOMI, Indices d'abondance...), en fournissant une donnée supplémentaire et complémentaire, par exemple un nombre de géniteurs non dénombrés à l'aval d'une STACOMI. À ce jour, ces suivis répondent aux objectifs principaux suivants ;

• Dénombrer un nombre de géniteurs

- à l'aval et à l'amont d'un ouvrage particulièrement impactant ; cas de la truite de mer suivie sur la basse vallée de la Risle et ses affluents (Corbie, Tourville, Véronne, Bec, Croix Blanche et Charentonne) bloquée en fond d'estuaire à Pont-Audemer, et de la lamproie marine sur les affluents estuariens de la Seine (Risle, Eure, Andelle, Epte),

- en complément d'un système de comptage à l'échelle de bassin ; cas de la lamproie marine sur l'Orne,

- en l'absence d'un système de comptage et/ou d'ouvrages partiellement aménagés tels qu'ils soient sur des bassins où les populations sont représentatives ; cas de la lamproie marine sur les fleuves manchois (Saire, Vire, Sienne, Sélune-Beuvron, Divette, Sinope, Douve, Taute, Souilles, Thar, Sée) et de la lamproie fluviatile sur la Risle et ses affluents (Corbie, Tourville, et Véronne),

- pour compléter des suivis existants à l'échelle de région et de bassin afin d'aboutir à un observatoire et tableau de bord complet et significatif ; cas de la lamproie marine sur la basse vallée de l'Arques.

• Délimiter un réel linéaire exploité par les populations suivies et fournir ainsi des indicateurs supplémentaires à un flux de géniteurs montants, et de nids creusés.

• Bilan du suivi des frayères 2020

Sur l'année 2020, les cours d'eau ayant été suivis sont l'Orne, l'Epte, l'Andelle, l'Eure, la Risle et la Varenne. Toutes ces prospections ciblaient la lamproie marine et ont été réalisées suite à la reproduction, c'est à dire en début d'été, en partie par l'équipe de SEINORMIGR, mais aussi avec le soutien des fédérations de pêche de l'Eure et du Calvados. Les résultats obtenus sont globalement médiocres (sauf sur l'Eure - avec une progression du nombre d'individus et des fronts de colonisation).

• Comptage des bulls d'aloses

Suite à l'augmentation du nombre d'aloses observées à Poses depuis 2018, des prospections ont été mises en place sur l'Eure, à la recherche de «bulls» d'aloses. Ces ballets bruyants témoignant de la reproduction de l'espèce, se déroulent de nuit sur des zones bien particulières propices à l'espèce (notamment en termes de courant et de substrat). Cette opération, menée par la FDAAPPMA27 avec le soutien logistique de SEINORMIGR durant 7 nuits n'a malheureusement pas permis de mettre en évidence la reproduction de l'espèce sur les portions prospectées, pourtant théoriquement favorables à l'espèce.

• Calibration indices rivière calcaire

Depuis 2016, SEINORMIGR participe annuellement à une semaine d'expérimentation sur la rivière Bresle dans le but de mesurer l'efficacité et de calibrer les indices d'abondance anguille, saumon et truite sur les rivières calcaires.

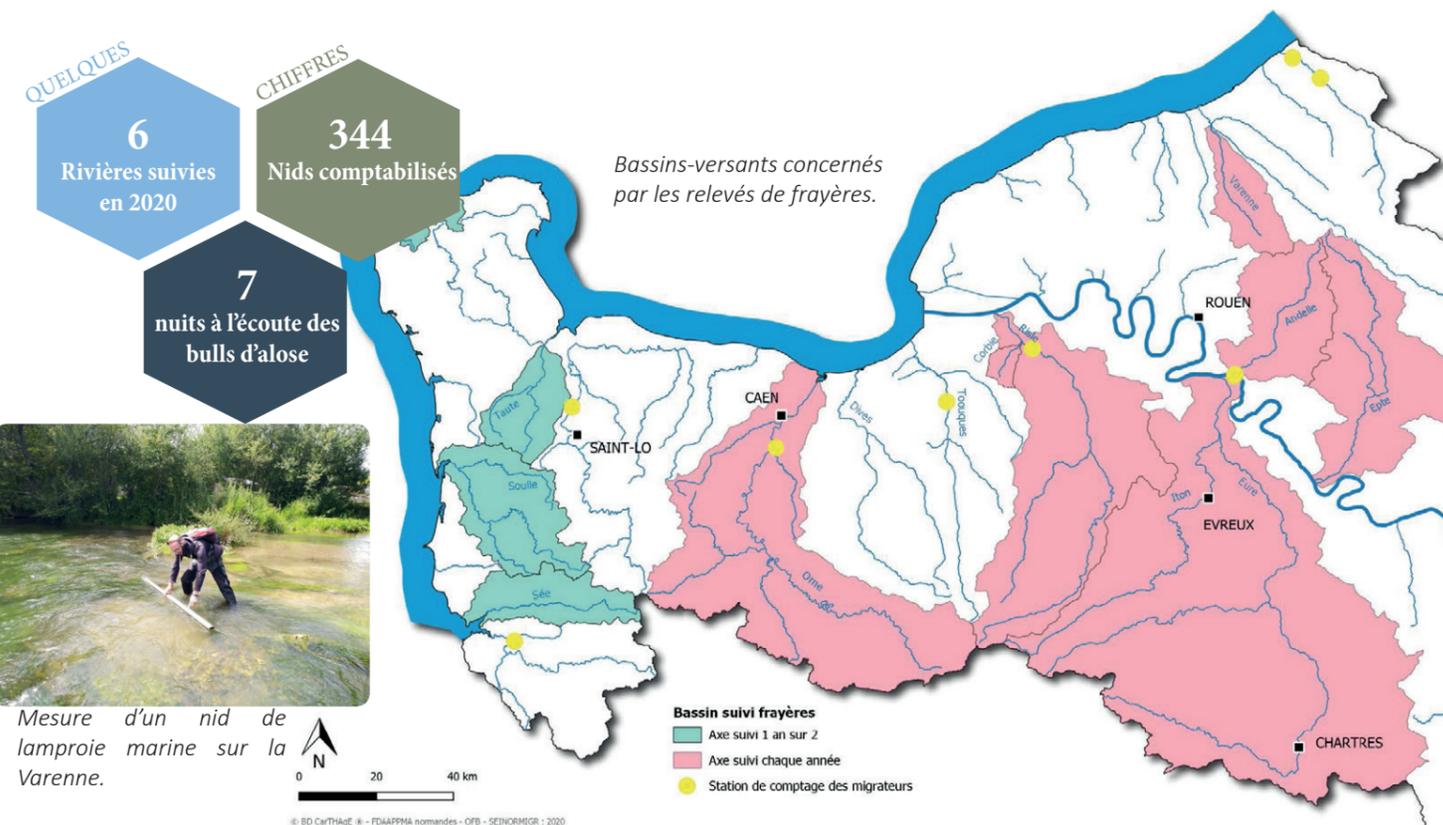
Ces expérimentations sont réalisées chaque année en collaboration avec l'Office Français pour la Biodiversité et l'INRAE. Chaque indice d'abondance est suivi d'une pêche complète exhaustive dans le but de comparer l'efficacité de l'indice avec le peuplement piscicole réellement en place.

La semaine d'inventaire ayant eu lieu en septembre 2020 est la quatrième année d'expérimentations consécutives. Les conclusions de cette étude devraient être disponibles dès 2022 et permettront d'affiner les résultats obtenus via les indices d'abondance : protocoles utilisés en routine sur nos cours d'eau.

• Suivi de la population de truites sur la Risle

Dans le cadre d'un projet de décloisonnement de la Risle, avec l'aménagement du noeud de Pont-Audemer, des suivis par indices d'abondance truite couplés avec des relevés de frayères sur le cours principal du cours d'eau et sur ses nombreux affluents ont été initiés par la FDAAPPMA27 dès 2016. Ces suivis, pour lesquels l'équipe de SEINORMIGR apporte régulièrement un soutien logistique, sont réalisés dans un objectif d'état initial de recolonisation de ce cours d'eau à fort enjeu envers la truite de mer avant la réouverture programmée. Ces études sont conjointes avec de nombreuses actions de travaux de restauration des habitats, réalisées en partie avec le soutien technique de SEINORMIGR (Freneuse/Charentonne), notamment pour préparer une connexion latérale du cours d'eau nécessaire à la reproduction des géniteurs qui devraient s'y engager massivement lorsque l'ouvrage de fond d'estuaire sera franchissable.

Ce groupe d'actions conjointes et complémentaires ont donc déjà été mises en place sur la basse vallée de la Risle et ses affluents (Corbie, Tourville, Véronne, Bec et Croix Blanche) et sont à pérenniser jusqu'aux travaux et au-delà afin de quantifier les gains biologiques des aménagements futurs. L'ensemble de ces suivis pré-travaux, devrait par la suite être couplé avec un dénombrement des migrateurs en montaison, grâce à l'installation d'une station de contrôle des migrateurs prévue à Pont-Audemer sur l'ouvrage des 7 vannes.



Lamproie marine sur une frayère.

• Objectif

Améliorer les connaissances des migrateurs

• Missions rattachées

Tenir à jour les tableaux de bord migrateurs

• Missions Antenne Caen

Alimentation de l'Observatoire de la Biodiversité en Normandie

Etude de la faisabilité d'études sur les migrateurs

Centralisation, bancarisation et valorisation des données migrateurs

Appui technique et coordination auprès des membres et partenaires

4 - Bancariser, qualifier, valoriser et transmettre les données

L'ensemble des données produites sur le territoire Seine-Normandie par SEINORMIGR et par les autres producteurs de données partenaires (OFB, Fédérations de pêche, INRAE, syndicats, etc...) doivent régulièrement être récupérées et compilées, processus indispensable avant toutes rédactions scientifiques, interprétations ou communications sur les populations de migrateurs à une échelle de travail aussi large.

La diversité des partenaires impliqués rend le processus complexe (différences entre les structures concernant les délais de traitement, méthodes d'acquisition, protocoles employés, formats de données, etc...). Malgré quelques difficultés, l'expérience acquise par SEINORMIGR depuis plusieurs années et la connaissance de ses partenaires lui permet aujourd'hui de travailler efficacement, et de rassembler et coordonner relativement rapidement les données acquises annuellement sur son territoire.

Les données produites par l'association et celles récupérées annuellement auprès des différents partenaires sont systématiquement compilées dans des systèmes de bases de données plus ou moins complexes. Il en existe notamment pour les données STACOMI / les données monitoring Saumon et Anguille / les données frayères, etc..

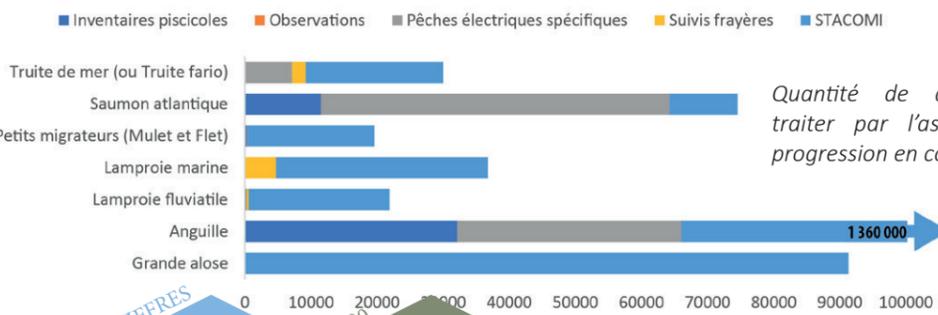
En 2020, un développement important de la base a été réalisé (bancarisation et automatisation de l'ensemble des données anguille et saumon) et un effort particulier a été mené auprès des producteurs de données afin d'homogénéiser les protocoles d'acquisition de données, notamment durant les relevés de frayères en utilisant des méthodes et des formulaires numériques communs, ainsi qu'en poursuivant le développement et l'alimentation d'une base de données nationale concernant les STACOMI.

Ces efforts d'uniformisation des protocoles et des méthodes de travail facilitent le traitement de la donnée et induit une amélioration générale de la qualité de l'information acquise (par réduction des biais).

Le recours à ces bases de données est aujourd'hui indispensable compte-tenu du nombre de données à traiter par l'association. Elles permettent notamment de pouvoir générer des indicateurs concernant les populations migrateurs à toutes échelles géographiques et sur tous les pas de temps souhaités et de générer des figures de façon automatisée. Le traitement et l'analyse de ces données, est conditionné par une très bonne connaissance des spécificités du territoire et de l'historique des suivis réalisés.

Les indicateurs ainsi générés sont ensuite utilisés et détaillés dans l'ensemble de nos présentations/réunions/rapports scientifiques/communications/tableaux de bord, etc... à des niveaux de précisions/complexités s'adaptant au public ciblé.

L'outil développé, aujourd'hui fonctionnel et optimisé, permet désormais de pouvoir effectuer des recherches précises à toutes échelles via des requêtes et de répondre de façon efficace aux éventuelles demandes de données régulièrement reçues par l'association.



Quantité de données à traiter par l'association - progression en continue.



Mission principale
Bancariser, qualifier, valoriser et transmettre les données

Missions rattachées
Tenir à jour les tableaux de bord migrateurs
Missions générales

Mission Antenne Caen
Centralisation, bancarisation et valorisation des données migrateurs

5 - Promotion de la politique «migrateurs»

La restauration des espèces piscicoles migratrices a été engagée dès 1976 avec le Plan national saumon. De nombreuses raisons justifient encore aujourd'hui que des programmes de préservation et de restauration soient maintenus et développés sur ces espèces, notamment :

- La grande fragilité des espèces considérées, notamment due à leur cycle de vie complexe
- des pressions qui persistent, évoluent voire apparaissent.
- une remise en question des politiques de protection par une part de la population

L'objectif de préserver et de restaurer les populations de poissons migrateurs ne se limite cependant pas à la préservation d'un patrimoine naturel et des activités socio-économiques qui lui sont associées. En effet, ils constituent des indicateurs pertinents et intégrateurs de la qualité (intégrité et fonctionnalité) des milieux qu'ils fréquentent :

- La présence de poissons migrateurs et le suivi de ces populations contribue à maintenir une vigilance sur l'état et la fonctionnalité des milieux aquatiques : ils participent à la veille écologique ;
- Une espèce hautement symbolique et avec un cycle biologique relativement court, comme le saumon atlantique, joue le rôle d'espèce parapluie à l'échelle du bassin (compte tenu de son aire de répartition en milieu continental - de l'estuaire aux sources). En préservant ses habitats et la continuité écologique et en travaillant à son maintien et au développement de sa population, on préserve des habitats de qualité, nécessaires à bien d'autres espèces moins emblématiques mais tout aussi importantes écologiquement (enjeu de biodiversité « commune »)

La restauration des poissons migrateurs est un dossier « carrefour » qui concentre et cristallise les grandes questions en matière de gestion des hydrosystèmes (transport solide, équilibre morpho-dynamique des cours d'eau, gestion des débits, qualité des eaux, continuité écologique, évolution climatique...).

Dans ce contexte, SEINORMIGR, à travers ses productions et ses interventions devant tous types de publics, cherche à promouvoir l'ensemble des actions menées qui bénéficient aux poissons migrateurs. En 2020, cela se concrétise par de multiples interventions orales, notamment en groupes de travail, colloques, réunions, webinaires dans lesquels l'association cherche à maintenir et préserver les intérêts des espèces migratrices, mais aussi à travers des présentations publiques, des productions écrites et un affichage en ligne d'informations valorisant les actions et politiques bénéfiques aux migrateurs, en étayant systématiquement les propos avec les données scientifiques dont dispose la structure.

L'association intervient notamment dans les instances et groupes de travail suivants pour la cause des poissons migrateurs :

- Atlas des poissons d'Estuaire - (Cellule de suivi du littoral normand)
- Programme CONSACRE (INRAE)
- Observatoire de la biodiversité, liste et statuts des espèces - ARB Normandie / Agence Normande pour la Biodiversité et le Développement Durable
- Agence Régionale pour la Biodiversité d'Île-de-France
- ACOR (Repeuplement anguille)
- MISE Eure (Indicateur retour sur travaux)
- Dévalaison anguille en Seine - Estimation de la mortalité par les turbines
- DATAPOMI (Associations Migrateurs - FNPF)
- Etude connexion Marne - Lac du Der
- RENOSAUM - Rénovation de la stratégie de gestion du saumon atlantique
- DDTM 14 - Canoé, habitats juvéniles de saumon
- Programme SAMARCH
- Rapportage annuel suivi anguille - OFB
- etc...



Mission principale
Promotion de la politique des migrateurs

Missions rattachées
Suivre l'action du PLAGEPOMI

Mission Antenne Caen
Participation aux ateliers inter-associations migrateurs
Participation aux colloques et conférences scientifiques
Participation aux comités de pilotage d'études, travaux
Participation à des manifestations, évènements et salons
Valorisation et protection des rivières à enjeux migrateurs et participations aux colloques, réunions, échanges avec les partenaires, diffusion de documents de communication

6 - Restauration de la continuité écologique

La restauration de la continuité écologique est une condition indispensable à l'atteinte de l'objectif de bon état des cours d'eau fixée par la Directive cadre européenne sur l'eau déclinée dans les SDAGE et est primordiale dans la reconquête des milieux par les migrateurs amphihalins.

Sur le territoire Seine-Normandie, près de 16 000 obstacles à la continuité écologique (seuils et barrages) sont recensés dans le référentiel national des obstacles à l'écoulement (ROE) réalisé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Sur les cours d'eau classés, les actions de restauration à mener peuvent être de plusieurs types, par exemples :

- enlèvement de l'ouvrage qui crée l'obstacle à la continuité
- arasement partiel de l'ouvrage
- mise en œuvre de modalités de gestion des vannes de manière à laisser circuler espèces ou sédiments
- aménagement de l'ouvrage par un dispositif de franchissement destiné à la faune piscicole (passe à poisson)

Dans ce contexte, l'association participe par différents leviers à l'amélioration de la situation :

- Depuis 2015, elle mène un projet de restauration de la continuité écologique sur la rivière Epte (affluent de Seine) en tant que maître d'ouvrage.
- Sur le territoire normand, elle apporte de l'aide aux porteurs de projet en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage (21 ouvrages ou complexes d'ouvrages traités sur la période 2019-2021).



Focus 2020

L'année 2020 fut fortement ralentie en termes de travaux et études RCE sous AMO SEINORMIGR comparée à l'année 2019 et ce pour deux raisons principales :

La première concerne l'épidémie de COVID-19 qui a empêché le développement de nouveaux projets via l'impossibilité d'organiser des rencontres avec les propriétaires et les partenaires.

La seconde est liée à la fusion de Normandie Grands Migrateurs et de Seine-Normandie Migrateurs, qui a occupé beaucoup de temps (d'un point de vue administratif et organisationnel) notamment suite au départ de l'un des deux salariés de Normandie Grands Migrateurs, au détriment de l'avancée des projets RCE.

Cependant, SEINORMIGR a assuré le suivi photographique des ouvrages ayant fait l'objet de travaux en 2019 (7 ouvrages) et a poursuivi l'AMO sur l'étude pour la réalisation d'une rivière de contournement sur la Durance au niveau de l'Etang des Landes.



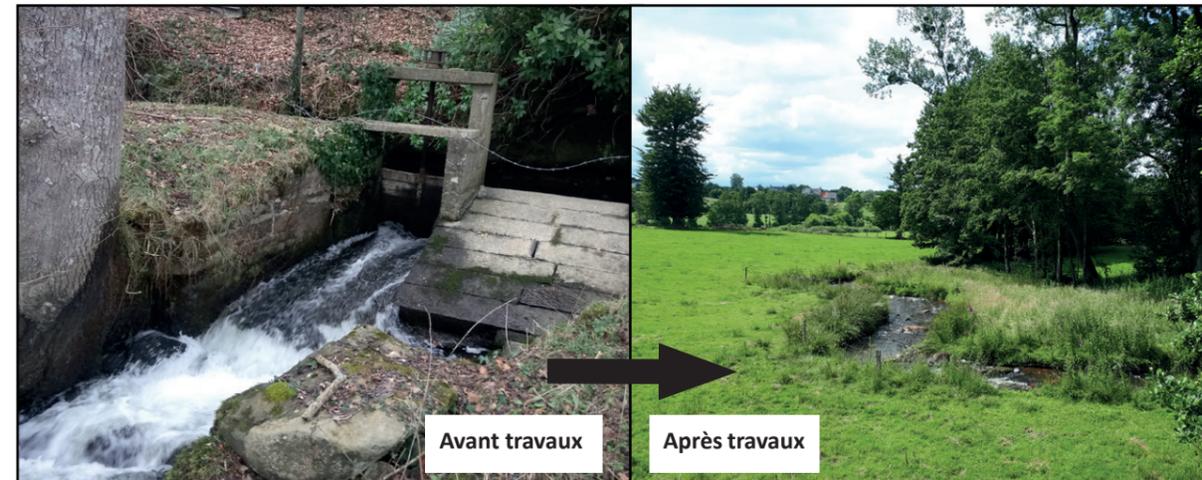
Exemples de réalisations en 2020

• Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le compte de la FDAAPPMA de l'Orne

Etangs des Landes : Validation du choix technique et de l'étude au stade PRO (Mars 2020). Consultation des entreprises de travaux pour une réalisation à l'été 2021.

• Exemple de suivis photographique avant/après travaux

Ancienne scierie sur le Noireau (affluent de l'Orne). Transit sédimentaire et continuité piscicole restaurés. Reprise de la végétation aquatique et rivulaire sur le linéaire remis en fond de vallée à l'année N+1.



• Appui technique pour le compte de la FD27

En 2020, SEINORMIGR a également apporté son appui technique à la fédération de pêche de l'Eure pour la réalisation de deux états initiaux en vue de projets de restauration de la continuité écologique : Les ouvrages de Freneuse sur Risle sur la Freneuse, et l'ouvrage de Saint-Quentin-des-Iles sur la Charentonne. SEINORMIGR a ainsi réalisé les levés topographiques et les profils en longs et en travers afin d'étudier les scénarios envisageables de restauration de la continuité écologique.

• Participation aux comités de pilotages

SEINORMIGR participe également et dans la mesure du possible aux comités de pilotage d'étude ou travaux de restauration de la continuité écologique quand l'association y est conviée. Ainsi, en 2020, SEINORMIGR a participé à 5 comités de pilotages sur le territoire Normand.

Bras de décharge renaturé sur la Durance (dpt.61)
AMO SEINORMIGR - MO FDAAPPMA 61



• Mission principale

Faire émerger et accompagner les travaux

• Mission rattachée

Participer et organiser l'expertise de la qualité habitationale

• Missions Antenne Caen

Axe 3 : Restauration de la continuité écologique des rivières normandes

Action 1 : Assurer de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets RCE

7 - Interpréter les potentialités habitationnelles

• Cartographie de faciès

La reconquête des cours d'eau par les poissons migrateurs dépend de la quantité et de la qualité des habitats accessibles propices à leur reproduction et à leur croissance.

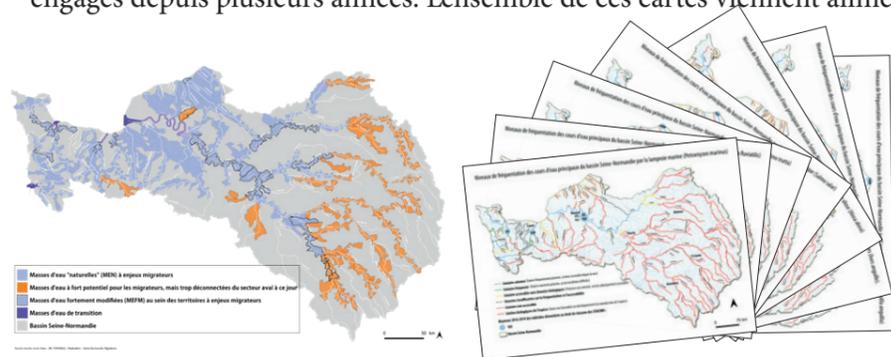
Les différents écoulements le long d'un cours d'eau déterminent également la diversité de ces habitats. En effet, des écoulements lents correspondent à des zones de repos et d'alimentation, tandis que des écoulements rapides sont propices à la confection du nid pour la reproduction. On appelle « faciès d'écoulement » des sections homogènes d'un cours d'eau définies selon les vitesses de courant, les hauteurs d'eau, la granulométrie et la pente.

La cartographie de ces faciès d'écoulement permet de connaître les potentialités d'un cours d'eau vis-à-vis de la faune piscicole. En effet, la description des habitats permet de prévoir le nombre d'individus susceptibles d'être produits par la rivière et d'évaluer son aptitude à héberger une population équilibrée. Cette procédure est particulièrement bien développée pour le saumon atlantique. Les données disponibles à ce jour sont incomplètes et relativement peu précises sur une grosse partie du territoire. Elles restent néanmoins utilisées, faute de mieux, pour effectuer les estimations de production de saumon atlantique annuelles.

Cette donnée primordiale est relativement fastidieuse à récupérer car nécessitant des prospections à pied le long des cours d'eau, avec des prises de mesures physiques géoréférencées. Les contraintes rencontrées en 2020 n'ont pas permis de mener à bien des prospections (repoussées en 2021), mais ont néanmoins permis de faire un bilan sur l'état de la donnée disponible, d'identifier les cours d'eau éligibles prioritaires et de définir un protocole à appliquer. Les données qui proviendront de ces relevés serviront notamment à estimer plus finement les capacités de production des cours d'eau du territoire, en adéquation avec les attentes du PLAGEPOMI 2022-2027.

• Mise à jour des cartes de répartition

Les données de faciès, certes aujourd'hui partielles, croisées aux autres données de l'association, et au référentiel des obstacles à l'écoulement, ont permis en 2020 d'entamer une mise à jour en profondeur des cartes de répartition des espèces migratrices à l'échelle Seine-Normandie. Avec une révision des différentes entrées de légende, et un effort accompli sur la finesse de l'information délivrée suite à un travail de concertation avec les partenaires ayant localement une connaissance du terrain précise (notamment les fédérations de pêche adhérentes). Ce travail important, a notamment permis d'identifier les évolutions en termes de colonisation des espèces migratrices à l'échelle Seine-Normandie, à mettre en relation avec les importants efforts de restauration de la continuité écologique engagés depuis plusieurs années. L'ensemble de ces cartes viennent alimenter le PLAGEPOMI 2022-2027.



< Exemples de cartes de synthèses à l'échelle du territoire Seine-Normandie générées.

- **Mission principale**
Interpréter les potentialités habitationnelles
- **Missions rattachées**
Participer et organiser l'expertise de la qualité habitationnelle
Promotion de la politique des migrateurs
Suivre l'application du PLAGEPOMI, proposer des actions au COGEPOMI
- **Mission Antenne Caen**
Recensement des surfaces de radiers-rapides sur les affluents de l'Orne
Définition des limites de conservation pour le saumon sur les rivières de la baie du Mont Saint-Michel



• Définition des masses d'eau à enjeux migrateurs

En parallèle de ces missions en lien avec les habitats des migrateurs, l'association a débuté en 2020 un travail de fond en relation avec l'Office Français pour la Biodiversité et en lien avec le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs pour redéfinir les masses d'eau présentant un enjeu pour les migrateurs sur le bassin Seine-Normandie. Le travail, initié en 2020 et finalisé en 2021 a conduit à la définition de 206 masses d'eau présentant un intérêt fort pour les migrateurs sur le territoire (dont 172 Masses d'eau naturelles, 27 masses d'eau fortement modifiées et 7 masses d'eau de transition). En complément, 65 masses d'eau supplémentaires, situées plus à l'amont sur le bassin ont été définies comme étant d'intérêt, mais à ce jour trop déconnectées du secteur aval pour disposer d'un statut similaire. Leur statut pourra évoluer en masse d'eau d'intérêt suite à d'éventuels décloisonnements à l'aval. La réalisation de cette cartographie a impliqué un travail préliminaire de diagnostic des capacités théoriques des cours d'eau sur le bassin de la Seine et sur les côtiers normands, en travaillant notamment sur les catégories piscicoles des cours d'eau, leur distance à la mer, leur gabarit et la densité d'ouvrages situés à l'aval.

8 - Participer et organiser l'expertise qualité réhabilitationnelle

Ces dernières années de nombreux projets de restauration de la continuité écologique ont vu le jour sur le territoire de l'association et partout sur le territoire national dans le but d'améliorer la qualité générale des cours d'eau, et, entre-autres, de favoriser la migration des poissons migrateurs.

Afin de valoriser cette politique, injustement décriée et dernièrement mise à mal par des modifications réglementaires, l'association cherche à mettre en avant les bénéfices apportés par de telles opérations. Par le passé elle est intervenue directement au niveau des zones en travaux pour montrer les bénéfices écologiques apportées par de telles opérations en réalisant des opérations «avant/après travaux». Suite à ces opérations, plusieurs documents de communication «coups d'oeil» ont été édités et distribués localement et diffusés en ligne.

Aucune opération de ce type n'a pu être réalisée durant l'année 2020 compte tenu des contextes administratif de la structure et sanitaire du territoire.

L'expertise de ces travaux s'est alors portée à une échelle plus large (échelle de bassin versant) - en croisant notamment les données de présence, densité et répartition des espèces mises à jour avec les dernières données obstacles (ROE). Ce travail permet d'identifier des dynamiques de recolonisation à échelle plus large. Il vient en complément des suivis à l'échelle de la station, qui permettent de confirmer les possibilités de franchissement des nouveaux aménagement et de mettre en avant les fonctionnalités retrouvées du milieu restauré (notamment en estimant l'efficacité de la reproduction sur un linéaire dénoyé).

Ces analyses, permettent aujourd'hui d'affiner les dynamiques de recolonisation à l'échelle de bassin versant suite aux aménagements réalisés.

Plusieurs documents de communication, initiés fin 2020 et diffusés en 2021, permettent de mettre en avant les bienfaits de la politique RCE sur différents bassins versants du territoire (notamment sur l'Orne, la Vire, l'Eure et la Seine).



En complément de ce travail, l'équipe a réalisé un suivi photographique avant/après travaux sur des chantiers où l'association est intervenue. Le but étant de valoriser la politique RCE, en mettant en avant l'impact des anciens obstacles et le caractère naturel retrouvé. (cf. double page RCE).

- **Mission principale**
Participer et organiser l'expertise de la qualité habitationnelle
- **Mission rattachée**
Faire émerger et accompagner les travaux
- **Mission Antenne Caen**
Valorisation et protection des rivières à enjeux migrateurs

9 - Suivre le PGA et programmer le suivi en lien avec le plan

Face au déclin inquiétant de la population d'anguille européenne, la Commission européenne a publié en septembre 2007 un règlement qui institue des mesures de reconstitution du stock d'anguilles et impose à chaque État membre de soumettre un plan de gestion de sauvegarde de l'espèce. Depuis 2010, le plan français s'articule autour de différents axes : captures par pêcheries, obstacles à la circulation des anguilles, repeuplement, restauration des habitats et contaminations. SEINORMIGR intervient à plusieurs niveaux dans sa réalisation à l'échelle du territoire Seine-Normandie, notamment dans le diagnostic de l'état de sa population et dans le volet repeuplement.

Concernant le volet monitoring, SEINORMIGR est le principal contributeur grâce à son réseau de stations échantillonnées régulièrement avec la technique des indices d'abondance anguille (Réseau de plus de 250 stations au total, dont 124 prospectées en 2020). La réalisation de ce suivi, déjà très chronophage dans sa phase de terrain, implique en plus une préparation importante (choix des stations - localisation - fréquence, demandes et renouvellements d'autorisations, déplacements, maintenance technique, formations et habilitations, etc...). Les données ainsi acquises doivent ensuite être saisies, traitées, analysées et font l'objet d'un compte rendu annuel à l'échelle de l'Unité de Gestion Seine-Normandie. Un effort particulier est porté à la rivière Bresle - rivière index pour l'anguille sur le territoire Seine-Normandie - avec plus de 15 stations de pêche annuelles ciblant l'anguille sur ce cours d'eau.

En parallèle des pêches électriques, l'association estime annuellement le recrutement de la Seine en jeunes anguilles grâce à ses relèves journalières sur les deux rives du barrage de Poses durant toute la période de montaison de l'espèce (d'Avril à Novembre).

Grâce à ces données, l'association est en mesure de renseigner l'état de la population d'anguilles actuelle, en fournissant des indicateurs précis répondant aux exigences européennes, à savoir : la répartition, l'abondance, la structure d'âge et les variations temporelles de densités d'anguilles observées, mais aussi de déterminer une biomasse d'anguille argentée théorique s'échappant vers la mer annuellement et ce, pour chaque bassin versant suivi.

En plus du diagnostic de l'état de la population d'anguille sur le bassin, l'association prend part aux opérations de repeuplements à travers trois volets :

- Diagnostic et préconisation des milieux favorables aux opérations de repeuplement (évaluation de la qualité de l'habitat, de l'importance de la pression anthropique, de l'éventuelle pression de pêche, des capacités d'accueil et des possibilités d'échappements des anguilles).
- Réalisation des opérations de repeuplements (avec évaluation de la qualité des individus déversés avec mise en place d'évaluations de survie *in situ* et *in vivo* durant 15 jours).
- Réalisation des opérations de suivis (réalisées 6 mois, 1 an et 3 ans après les déversements) permettant d'estimer les taux de survie et les taux de croissance des individus préalablement déversés.



- **Mission principale**
Suivre le PGA et programmer un suivi en lien avec le plan
- **Missions rattachées**
Produire les données monitoring
Acquérir et produire les données STACOMI
Interpréter les potentialités habitationnelles
Tenir à jour les tableaux de bord des migrateurs
- **Mission Antenne Caen**
Participation à la mise en œuvre du Plan de Gestion Anguille

Perspectives d'évolution du réseau

Extension du réseau de suivi anguille sur l'amont de la Seine :

Suite à la révélation des derniers indicateurs installés sur le bassin de la Seine, en particulier sur l'axe de migration Seine – Epte – Oise – Aisne, qui révèle désormais une continuité de plus de 400 kilomètres entre la sortie de l'estuaire de la Seine depuis le point de contrôle des stations de Poses – Amfreville-sous-les-Monts, et la confluence de l'Aisne jusqu'au point de contrôle de Choisy-au-Bac, la délimitation du réseau de surveillance de l'anguille à seulement 200 kilomètres des côtes normandes paraît désormais en complète inadéquation avec la situation de l'espèce sur le bassin de la Seine, et ce d'autant plus au vu du nombre d'anguilles dénombrées en sortie de l'estuaire depuis la mise en service du nouveau système de dénombrement en rive droite.

En ce sens, le déploiement d'un réseau complémentaire sur la Seine amont, et ses principaux affluents, dès le département des Yvelines jusque dans les départements de l'Yonne, Aube, Haute-Marne, Aisne, avec 3 à 6 points d'échantillonnage par département (soit 44 stations au total), permettrait ainsi de fournir une répartition complète et réelle de l'état de la population de l'anguille européenne en phase de colonisation et de croissance sur le bassin de la Seine en complément des cours d'eau côtiers normands.

Par extension, la production de ces données d'abondance, de densités, de surfaces en eau colonisées, apporteront une estimation plus précise de la production d'anguilles argentées du bassin de la Seine, indicateur du plan de gestion, et viendront alimenter le modèle EDA (Eel Density Analysis, utilisé pour estimer l'échappement). Parallèlement, ces inventaires spécifiques à l'anguille procureront également sous un même protocole d'acquisition, et donc harmonisé à l'échelle du bassin, une représentation comparable du peuplement piscicole échantillonné.

Dans l'application, ce projet implique 10 FDAAPPMA, chacune sera en charge, seule, ou coopération avec ses FDAAPPMA limitrophes et/ou SEINORMIGR de réaliser les quelques points d'échantillonnage dispersés sur son département. L'année 2020 a permis de définir un protocole et un plan d'échantillonnage en concertation avec les acteurs concernées. Ce travail préparatoire se poursuivra en 2021 pour un lancement opérationnel les années suivantes.



Extension du monitoring Anguille en Seine amont

10 - Participer aux plans et programmes scientifiques relatifs aux poissons migrateurs

Programme SAMARCH

Depuis avril 2017, SEINORMIGR est partenaire du programme INTERREG SAMARCH.

Les populations de salmonidés grands migrateurs (saumon et truites de mer) ont diminué de 70 % ces 40 dernières années (Cefas 2014). Ces espèces utilisent les zones côtières et de transition (ZCT) comme éléments clés de leur cycle de vie et l'état de ces populations intervient dans les critères utilisés par l'UE dans la désignation des Zones Spéciales de Conservation, la Directive Cadre sur l'Eau et la stratégie pour le milieu marin afin d'améliorer le bon état écologique et atteindre les objectifs 2020 de l'UE. Or actuellement, la gestion de ces espèces se concentre principalement sur le milieu continental malgré les problèmes identifiés en ZCT, par exemple la surpêche, le braconnage, l'urbanisation du littoral ... ainsi que le manque de connaissances sur l'écologie des grands migrateurs dans ces milieux.

Le programme INTERREG SAMARCH ambitionne de répondre à cette problématique en utilisant des technologies novatrices (marquage des salmonidés, marqueurs génétiques ...) afin de fournir de nouvelles informations sur la survie et les déplacements des salmonidés dans les ZCT. L'objectif *in fine* est de mieux comprendre les causes de mortalité et de pouvoir mieux protéger les salmonidés à des périodes définies sur des zones précises. En effet, les données permettront d'améliorer la réglementation et redéfinir notamment des limites de pêche en milieu estuarien et côtier.

Les partenaires scientifiques du projet projettent par exemple d'utiliser des techniques récentes d'analyse génétique pour identifier la rivière d'origine des truites de mer pêchées en mer et de créer une carte des zones maritimes importantes pour cette espèce. Les informations produites serviront également pour améliorer les connaissances pour la conservation du saumon en milieu estuarien et la fixation des quotas en rivière avec des modélisations de taux de survie et de leur croissance en fonction de variables environnementales dans un contexte de changement climatique.

Le programme rassemble 10 partenaires dont le leader du projet qui est l'organisme Game & Wildlife Conservation trust (Royaume-Uni). Les partenaires français sont : L'INRAE (coordinateur pour la France), Office Français pour la Biodiversité, Agrocampus Ouest, Bretagne Grands Migrateurs et Seine Normandie Migrateurs. L'une des principales missions de SEINORMIGR dans le cadre du programme est de faire le lien entre la communauté scientifique du projet, les structures gestionnaires et les structures associatives de la pêche de loisir concernées par la gestion de la pêche des salmonidés migrateurs.

Les avancées SAMARCH en 2020

En 2020 devait se tenir en Bretagne un colloque de mi-parcours du programme, organisé par Bretagne Grands Migrateurs et en collaboration avec Seine Normandie Migrateurs. Ce colloque d'abord programmé pour Mai 2020, a été décalé une première fois en Novembre 2020 en raison de la crise sanitaire du COVID-19.

Deux meetings ont eu lieu en Février et Novembre 2020, lors desquels Bretagne Grands migrateurs et Seine Normandie Migrateurs ont présenté les avancés sur l'organisation du colloque.

Les actions menées ont fait l'objet d'une campagne de communication dédiée, avec la diffusion d'une newsletter, la création d'une bannière et d'articles propres à l'étude. En parallèle de cette couverture digitale, un travail préliminaire concernant la faisabilité d'une étude d'impact du Grand cormoran sur les salmonidés migrateurs sur le Léguer (22) et l'Arques (76) a été menée. Les objectifs de cette étude sont d'une part, de mieux connaître l'utilisation des estuaires et du cours principal du Léguer et de l'Arques par l'avifaune en particulier les Grands Cormorans et d'autre part, de caractériser le régime alimentaire des oiseaux et la part représentée par les salmonidés migrateurs (Saumon atlantique et Truite de mer) afin de pouvoir estimer les potentiels effets de la prédation des Grands Cormorans. L'étude est programmée pour une durée d'un an (Mars 2021 - Mars 2022). Dans ce contexte, une convention de partenariat a été mise en place entre Bretagne Grands Migrateur, Le Geoca et le MNHN d'un côté (Léguer), et Seine Normandie Migrateurs, la LPO et le MNHN de l'autre (Arques). Un protocole d'étude a été rédigé en 2020 en concertation avec les partenaires et le programme SAMARCH, et une offre de stage a été mise en ligne pour commencer l'étude en Mars/Avril 2021 (période de dévalaison des smolts).

Enquête auprès des pêcheurs de salmonidés

L'enquête sociologique réalisée auprès des pêcheurs de salmonidés migrateurs sur le territoire Bretagne-Normandie a été rendue en 2020. Elle visait à évaluer ce qu'ils pensent des différentes mesures mises en place sur le territoire, avec l'objectif annexe de comparer ces résultats à ceux obtenus au Royaume-Uni.



Les poissons capturés par SEINORMIGR étaient ensuite marqués par l'équipe de l'INRAE

Programme CONSACRE

Ce programme, mené par l'INRAE, vise à analyser d'un point de vue global et local, la continuité écologique piscicole de l'axe Seine. L'objectif est de proposer des pistes d'actions, qui concernent d'une part les possibilités d'aménagements pour la préservation et la restauration des milieux naturels, et d'autre part l'amélioration de l'association des différents publics impliqués dans cette problématique.

Pour répondre à ces objectifs, un suivi des déplacements réels des poissons est réalisé par télémétrie acoustique. Ce suivi, impliquant la captures de poissons et l'implantation d'émetteurs, a été initié en 2020 et s'est poursuivi en 2021 sur le site de Poses en partenariat INRAE-SEINORMIGR.

Au total, près de trois semaines de captures ont été menées par SEINORMIGR en juin 2020, avec un total de 78 poissons marqués (dont 26 anguilles, 7 lamproies marines et 5 truites de mer pour la partie migrateurs amphihalins).

Autres groupes de travail

• **Eclusées piscicoles en Seine** : SEINORMIGR prend part au groupe de travail constitué dans le but de mettre en place un protocole d'expérimentation d'éclusées à vocation piscicoles sur les ouvrages de Voies Navigables de France sur l'axe Seine. L'association apporte les connaissances techniques sur les espèces amphihalines et sur les méthodes de suivi.

Une éclusée piscicole consiste à faire fonctionner les écluses de navigation dans le but de faire passer les poissons (même lorsqu'aucun bateau ne se présente à l'ouvrage). La Compagnie Nationale du Rhône effectue des opérations similaires depuis plusieurs années et font bénéficier le groupe constitué sur la Seine de leur expérience en la matière.

Une des principales difficultés est d'estimer l'efficacité des éclusées, pour ce faire, différentes techniques sont envisagées : pêche (filet, électricité, etc...), caméra acoustique, sondeur, suivis radioélectriques (capture et marquage des poissons et suivis à l'aide de récepteurs spécifiques).

• Etude de la mortalité des anguilles en dévalaison sur la Seine :

Le but de cette étude est d'estimer la mortalité des anguilles dévalantes sur la partie aval de la Seine (3 ouvrages hydroélectriques à franchir). L'association prend part aux discussions en comité de pilotage, et apporte des éléments de connaissance utiles à l'étude. Les arrêtés préfectoraux limitent actuellement le turbinage durant les pics de dévalaison de l'espèce, ils pourraient être modifiés suite aux conclusions rendues par l'étude.

• Mission Antenne Caen

Participation en tant que partenaire au programme INTERREG - SAMARCH

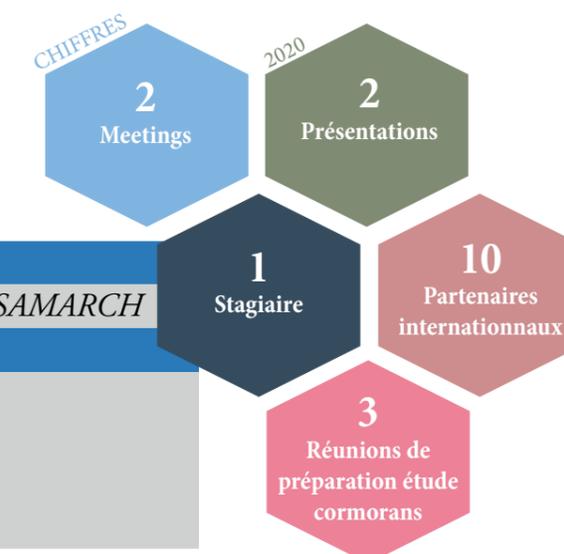
• Missions rattachées

Participation aux colloques et conférences scientifiques

Participation aux ateliers inter-Associations migrateurs

Promotion de la politique des migrateurs

Missions générales



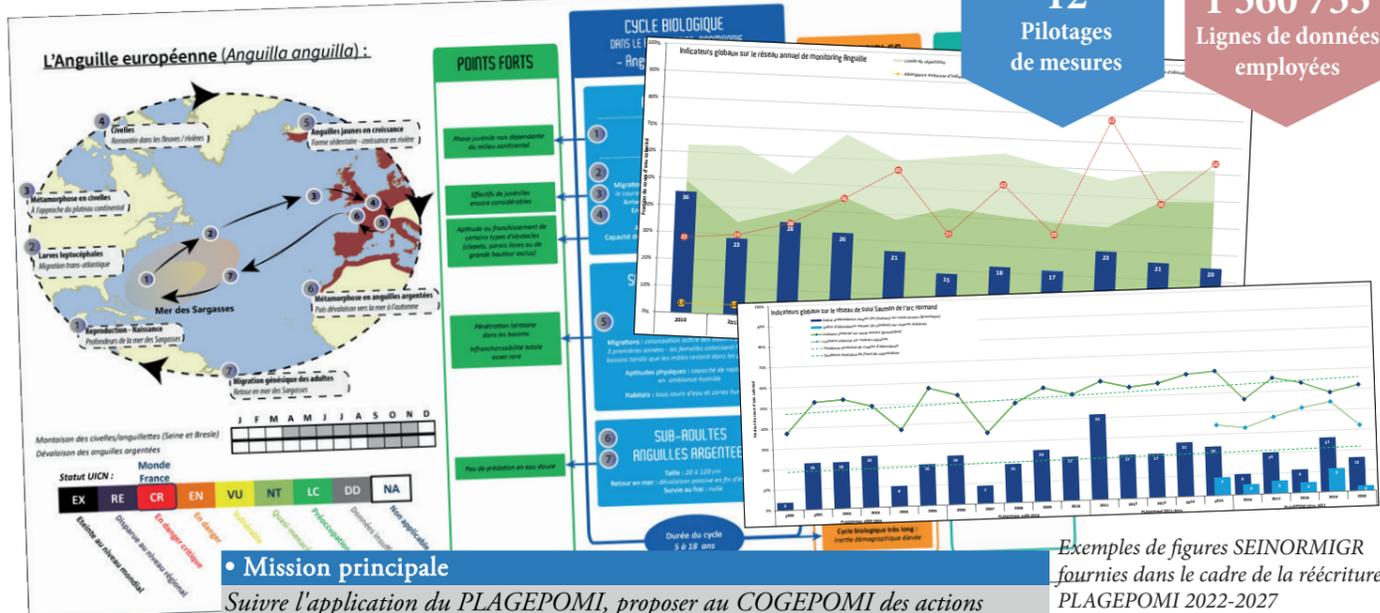
11 - Suivre l'application du PLAGEPOMI, proposer au COGEPOMI des actions

L'association siège en tant qu'invité permanent au Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI). Depuis fin 2020, elle participe activement à la réécriture du 6ème Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI 2022-2027 faisant suite au 2016-2021). Ce document fournit le cadre juridique aux mesures nécessaires à la pérennité des espèces migratrices et à leur exploitation à travers un encadrement de la pêche dans les différents départements du bassin et des prescriptions particulières concernant la protection et la restauration des milieux aquatiques. Il s'appuie sur deux principes clés. D'une part, l'approche par bassin versant s'affranchit du découpage des circonscriptions administratives pour coller au plus près des besoins biologiques des espèces. D'autre part, les orientations font l'objet d'une concertation entre les principaux acteurs et usagers concernés directement par la bonne santé des populations piscicoles en question.

L'élaboration du PLAGEPOMI résulte d'un travail collectif et de concertation de la part du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs qui comprend les différentes catégories de pêcheurs de loisir ou professionnels, les élus des collectivités, les administrations, les établissements publics, les organismes techniques et scientifiques spécialisés, les associations de défense des poissons migrateurs et les représentants des usagers de l'eau.

Cette organisation permet de dresser un bilan le plus objectif et le plus complet possible sur chacune des espèces et l'état de leurs habitats.

L'équipe de SEINORMIGR, particulièrement impliquée dans la réécriture, apporte son expertise et de nombreux éléments scientifiques indispensables à la compréhension de la situation des poissons migrateurs sur le territoire Seine-Normandie. Notamment en fournissant les figures, les textes et des indicateurs révélant l'état des populations des espèces suivies en s'efforçant de fournir des éléments visuels, synthétiques et compréhensibles par le plus grand nombre. Mais aussi en contribuant, dans les nombreux échanges et réunions, à l'orientation globale du document, à la définition des objectifs futurs et des mesures nécessaires pour les atteindre, en partenariat avec les autres acteurs impliqués.



Exemples de figures SEINORMIGR fournies dans le cadre de la réécriture du PLAGEPOMI 2022-2027

- **Mission principale**
Suivre l'application du PLAGEPOMI, proposer au COGEPOMI des actions
- **Missions rattachées**
Promotion de la politique des migrateurs
Tenir à jour les tableaux de bord des migrateurs
- **Mission Antenne Caen**
Participation au COGEPOMI et à l'élaboration du prochain PLAGEPOMI

12 - Tenir à jour les tableaux de bord des migrateurs

Un tableau de bord environnemental est un outil d'aide à la décision conçu pour les gestionnaires de milieux naturels. Il rassemble et classe des informations sur l'état des populations et des milieux naturels présentées sous la forme d'indicateurs, qui permettent de suivre dans le temps les effets des mesures de gestion appliquées.

Concernant les poissons migrateurs, l'enjeu des indicateurs d'un tableau de bord est de concilier à la fois la protection de l'espèce, son habitat et son exploitation durable. En effet, les poissons amphihalins sont souvent des espèces en danger de par la complexité de leur cycle biologique nécessitant une migration entre les eaux douces et les eaux marines. De plus, la plupart des espèces amphihalines sont exploitées par les pêcheurs professionnels, amateurs et braconniers à cause d'une importante demande économique locale et même internationale, plus particulièrement pour l'anguille européenne.

Les indicateurs d'un tableau de bord sont le résultat ultime du processus d'acquisition, transformation, valorisation et transmissions des données. À ce jour, l'association dispose d'un jeu de données important, lui permettant de générer de nombreux indicateurs sur la plupart des espèces migratrices présentes, tout particulièrement sur la partie normande de son territoire concentrant les migrateurs et les suivis. Sur l'année 2020, l'essentiel du travail a porté sur le développement, l'amélioration, et l'alimentation des bases de données compilant l'ensemble des données de SEINORMIGR et de ses partenaires. Ce travail préliminaire et fastidieux est à ce jour non palpable, mais permettra dès 2022 de proposer un éventail d'indicateurs précis renseignant de l'état des populations à l'échelle Seine-Normandie. Chacun de ces indicateurs se composera d'une valeur, d'une tendance pluriannuelle, d'un texte explicatif, de figures apportant des compléments d'informations, ainsi que d'une cartographie dynamique qui permettra d'accéder à de l'information à niveau plus précis (à l'échelle du bassin versant ou de la station). L'ensemble de ces éléments sera proposé sur un support en ligne (site internet de l'association ou site dédié).

Ce travail de fond sur la donnée réalisé en 2020, en plus d'avoir permis de dresser un bilan des données disponibles, a permis de définir quelles seront les éléments importants à présenter à termes, afin que le document soit représentatif de la situation des migrateurs sur le territoire, tout en restant totalement compréhensible par tous. Il permet, en outre de générer aujourd'hui, de manière automatique des fiches bassins. Ces documents (téléchargeables sur notre site internet) apportent un regard complet sur la situation de l'anguille et du saumon sur les bassins où ils sont suivis. De nombreuses figures et textes présentent la situation de l'espèce sur le cours d'eau de façon synthétique et leur évolution depuis la mise en place des suivis.

La plupart des éléments constitutifs du futur tableau de bord du territoire sont déjà disponibles sur notre site internet répartis dans différentes rubriques, ils sont aussi régulièrement présentés publiquement, lors de nos manifestations publiques ou dans un contexte professionnel. La future interface, dynamique et ergonomique, synthétisera l'ensemble de ces éléments. Elle est en cours de développement et devrait être disponible dès 2022.

Aperçu des fiches bassins - synthétisant les données disponibles par espèce et par bassin. Téléchargeables sur notre site web.

- **Objectif**
Tenir à jour les tableaux de bord migrateurs
- **Mission rattachée**
Bancairiser, qualifier, valoriser et transmettre les données
- **Missions Antenne Caen**
Alimentation de l'Observatoire de la Biodiversité en Normandie
Centralisation, bancairisation et valorisation des données migrateurs
Contribution à la mise en place de tableaux de bord de bassin et synthèses nationales

13 - Sensibiliser, former et communiquer

Une des missions générales de l'association est de sensibiliser et de communiquer autour de la thématique des poissons migrateurs. Dans cette optique, la structure développe depuis plusieurs années tous types de supports, plus ou moins techniques, en cherchant systématiquement à s'adapter au niveau de connaissances du public ciblé.

En plus d'un site internet fonctionnel et régulièrement mis à jour avec les dernières informations recueillies, l'association dispose d'une page Facebook diffusant régulièrement les dernières actualités concernant les poissons migrateurs sur le bassin Seine-Normandie et au-delà de son territoire. Depuis 2020, ces informations sont régulièrement compilées et transmises via un outil de newsletter à une liste de plus de 800 contacts professionnels ou non, travaillant ou s'intéressant à cette thématique.

Ces supports digitaux fonctionnant en synergie, permettent de communiquer rapidement et efficacement auprès d'un public relativement large et parfois de recueillir des informations précieuses, avec par exemple, le développement des «sciences participatives». Une campagne menée en 2020 auprès des pêcheurs d'Île de France a notamment permis d'améliorer la connaissance de la répartition de l'alose sur le bassin de la Seine, encore mal documentée et de recueillir du matériel biologique riche en informations (écailles notamment).

En complément de ces outils numériques, l'association publie et remet à jour régulièrement un panel de documents (lettres d'informations, revues, magazines, posters, bannières, ...) balayant l'ensemble des actions menées sur son territoire à différentes échelles géographiques et à différents niveaux de complexité. Elle dispose aussi d'un ensemble d'outils lui permettant de participer à des manifestations (maquettes, roll-up, posters, aquariums, jeux/quizz, etc...). En raison du contexte sanitaire, les manifestations prévues en 2020 ont dû être ajournées.

Régulièrement, l'association communique à travers d'autres supports, par exemple des vidéos (conception interne ou en tant qu'invitée). En 2020, une collaboration avec le journal WAPITI, a permis de mieux faire connaître l'anguille auprès des plus jeunes (7-12 ans) avec 3 double-pages dédiées à l'espèce dans ce journal de vulgarisation (N°405 - décembre 2020)



14 - Missions générales

Rapportage scientifique

Chacune des actions principales menées par l'association se conclut par la rédaction de rapports/comptes-rendus (disponibles en ligne sur notre site internet dans la rubrique «médias - rapports scientifiques» et sur simple demande) et par des restitutions orales dans différentes réunions, colloques, groupes de travail dans lesquels elle est représentée.

En 2020, six documents techniques desquels sont extraites plusieurs notes techniques ont été rédigé ;

- Monitoring anguille Seine Normandie 2020
- Monitoring saumon 2020
- L'anguille européenne sur la rivière index Bresle 2020
- Les flux migratoires par vidéo-comptage au barrage de Poses 2020
- Le recrutement de l'anguille européenne sur la Seine 2020
- Relevés de frayères de lamproie marine sur l'Arques (dpt.76)



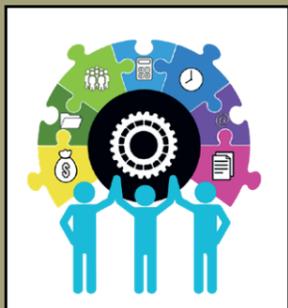
Gestion administrative de l'association recomposée

La fusion-absorption des deux associations migrateurs, effective le 20 mai 2020 a nécessité de lourdes démarches administratives préliminaires, ne serait ce que dans un cadre légal et juridique accompagné d'un avocat spécialisé dans ces procédures, mais aussi en termes d'engagements par l'intermédiaire d'un important traité de fusion, et de compatibilité structurelle impliquant ainsi la refonte des statuts de l'association absorbante SEINORMIGR. Pour conserver les adhérents de l'association absorbée, deux collèges ont été créés, d'une part celui des fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique, où chacune d'elle est membre du conseil d'administration, et d'autre part le collège des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique et des adhérents individuels directs, tous deux représentés par deux membres désignés pour siéger en conseil d'administration et en assemblée générale. Chacun de ces adhérents ayant une contribution par cotisation qui lui est propre.

Une fois la fusion juridiquement actée, un long processus comptable se poursuit après l'arrêt des comptes de l'association absorbée afin de récupérer les actifs de celles-ci et gérer les subventions en cours. Parallèlement le traitement comptable est passé au-dessus du niveau d'expertise par un contrôle annuel via à un commissaire aux comptes, lequel a dû être rétroactif de quelques années pour obtenir une comptabilité légalement conforme, bien qu'elle ait toujours été externalisée et certifiée comme saine par ce dernier. Une comptabilité désormais à deux niveaux.

D'un point de vue social, cette recomposition de l'association a été précédée et suivie de mouvements de postes sur deux des six en place désormais, avec un départ du siège à Rouen ainsi qu'un départ de l'Antenne à Mondeville, tous deux remplacés dans l'année civile durant laquelle 86% des ETP ont ainsi pu être maintenus. De fait l'association a pu réaliser son programme prévisionnel 2020 (à l'exception de certaines rencontres publiques sous règlement sanitaire) et mener à bien ses missions pluriannuelles nécessaires à l'alimentation des différents plans de gestion du bassin.

Enfin pour faire fonctionner cette nouvelle équipe en toute sécurité, l'ensemble des contrats d'assurances ont dû être revus, corrigés et surtout complétés, sans pour autant réduire le nombre de prestataires dans un premier temps, afin de les adapter aux dimensions et missions étendues de l'association, mais aussi par anticipation dans une perspective de développements de nouveaux projets et donc un fonctionnement au quotidien plus complexe et étendu ...



• Mission principale

Missions générales : communication, sensibilisation

• Missions rattachées

Promotion de la politique des migrateurs

Bancariser, qualifier, valoriser et transmettre les données

• Mission Antenne Caen

Communication et sensibilisation pour la préservation des poissons migrateurs



www.seinormigr.fr
facebook.com/seinormigr/



seinormigr
Seine-Normandie Migrateurs

Seine-Normandie Migrateurs

Association agréée de Protection de l'Environnement
(arrêté préfectoral 13/12/2012 - renouvellement 2017)

Habilitée à prendre part aux débats environnementaux dans
le cadre des instances consultatives régionales (Normandie)
(arrêté N°SGAR / 18-002 - renouvellement 2018)

Siège Rouen

11 Cours Clemenceau, 76100 Rouen
tel : 02.35.62.87.85
fax : 02.35.62.01.72
mail : seinormigr.contact@gmail.com

Antenne Caen

3 rue de Bruxelles, 14120 Mondeville
tel : 02.31.44.63.00
fax : 02.31.44.81.63
mail : seinormigr.contact@gmail.com